VELAN

2019 rapport annuel

Faits saillants

C'est ce que nous appelons un travail d'équipe! Ce robinet a été fabriqué à l'usine de Velan S.A.S. en France et testé à l'usine de Velan Chine (Suzhou) avant d'être livré à une centrale nucléaire chinoise.

Une 'marée' de vannes et de purgeurs de vapeur d'un collecteur, fabriqués à l'usine de Velan Inde et envoyés à une usine chimique au Canada.

Plusieurs employés Velan du Plant 1/5 de Montréal devant des robinets 8 pouces classe 1500 Securaseal à tournant sphérique et à sièges métalliques destinés à un pipeline de minerai en Amérique Latine. Ces robinets incorporent les améliorations suggérées par le client durant une récente visite du pipeline.

Page couverture :

Robinet à tournant sphérique guidé API 6D de Velan ABV.

Faits saillants financiers de 2019

Chiffres d'affaires
(en millions de dollars américains)

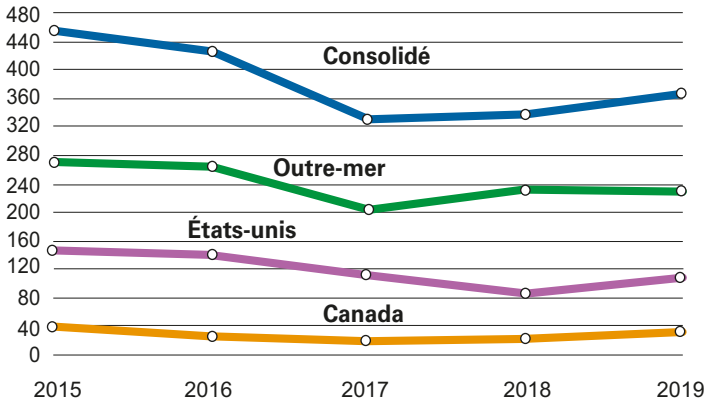

Résultat net (perte nette)[2] et BAIIA[1]
(en millions de dollars américains)

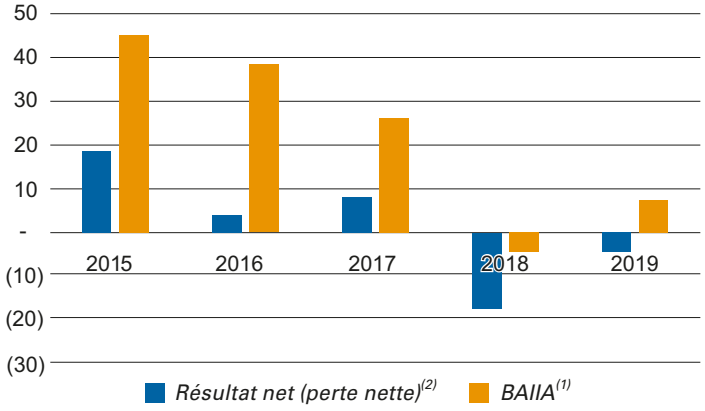

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par actions et des nombres d'employés)

Pour les exercices clos	Fév 2019	Fév 2018	Fév 2017	Fév 2016	Fév 2015
État des résultats					
Chiffre d'affaires	366 865 $	337 963 $	331 777 $	426 895 $	477 750 $
Marge brute	85 595	70 861	88 528	104 283	118 283
Marge brute %	23,3 %	21,0 %	26,7 %	24,4 %	26,0 %
Frais d'administration	93 336	87 713	75 868	77 974	88 391
Résultat (perte) avant impôt	(7 695)	(18 512)	12 994	12 587	28 965
BAIIA[1]	7 087	(4 376)	26 201	17 276	18 580
BAIIA[1] %	1,9 %	-1,3 %	2,3 %	4,1 %	4,1 %
BAIIA[1] par action	0,33	(0,20)	0,36	0,79	0,85
Résultat net (perte nette)[2]	(4 882)	(17 811)	7 737	3 641	18 580
Résultat net (perte nette)[2] %	-1,3 %	-5,3 %	2,3 %	0,8 %	4,1 %
Résultat net (perte nette)[2] par action[3]	(0,23)	(0,82)	0,36	0,17	0,85
État de la situation financière					
Montant net de la trésorerie	40 866 $	64 543 $	76 227 $	84 340 $	83 962 $
Fonds de roulement	207 777	215 639	233 262	229 959	227 793
Immobilisations corporelles	83 537	89 864	91 535	95 257	91 285
Total des actifs	524 357	540 193	519 297	515 627	558 628
Total de la dette à long terme	21 851	22 129	22 433	22 449	14 827
Capitaux propres	308 833	321 617	331 911	333 119	345 093
Nombre d'employés					
Canada	716	732	763	787	917
États-Unis	140	146	157	165	181
Europe	522	489	482	520	528
Asie	481	463	474	430	441
Total	1 859	1 830	1 876	1 902	2 067

(1) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Toutefois, de telles mesures sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. En outre, elles fournissent aux lecteurs des états financiers consolidés de la Société avec une meilleure compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offrent plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

(2) Le résultat net (perte nette) représente le résultat net (perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

(3) Voir la note 21 des Notes annexes aux états financiers consolidés.

Chers actionnaires,

Tom Velan, Président du Conseil d'Administration

En tant que président du conseil d'administration et un membre de la famille d'actionnaires majoritaires de la société, je partage la déception de tous nos actionnaires face à la chute du cours de l'action au courant de la dernière année. Sur une note plus positive, au cours de l'exercice 2019, nous avons réalisé une nette amélioration de nos résultats par rapport à l'exercice 2018, alors que nous avons reconnus des augmentations de 12,9 millions de dollars des bénéfices, de 11,5 millions de dollars du BAIIA, de 8,6 % du chiffre d'affaires, de 20,7 % de la marge brute et de 16 % des nouvelles affaires. Le 4e trimestre a été le premier trimestre depuis les cinq derniers trimestres à dégager un profit, cependant nous avons tout de même reconnu une perte pour l'exercice.

Il y a plusieurs éléments prometteurs dans l'information mentionnée précédemment, mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour obtenir le type de résultats que nous souhaitons et dont nous avons besoin. Le fait que nous ayons subi une autre perte au cours de l'exercice 2019 et que nos actions ne se négocient qu'à 49 % de nos capitaux propres est une source de frustration pour tous.

Au cours de la dernière année, notre président et chef de la direction, Yves Leduc, a développé avec l'équipe de direction une stratégie de transformation de la société. En janvier de cette année, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un plan incluant des mesures visant la consolidation de nos quatre usines nord-américaines en trois usines. L'objectif principal de ce plan est de ramener la société vers une croissance rentable tout en offrant un meilleur service à nos clients. Nous regrettons qu'un certain nombre de nos employés nord-américains devront perdre leur emploi et qu'une usine manufacturière, pour laquelle nous avions travaillé extrêmement fort à développer il y a de nombreuses années, devra fermer ses portes. Notre équipe de direction travaille avec le syndicat afin de minimiser l'impact sur les employés visés.

Même si Velan Holding détient 72 % des actions ordinaires, la famille Velan a décidé, il y a plusieurs années, de n'avoir qu'une minorité de membres de la famille Velan au sein du conseil d'administration afin de garantir que ce dernier ait une voix fortement indépendante. Également, tous les comités du conseil d'administration ne comprennent que des membres indépendants du conseil. Bill Sheffield, notre administrateur principal, est président de notre comité de gouvernance d'entreprise et des ressources humaines, qui agit également comme comité de nomination des administrateurs indépendants.

Nous poursuivons notre plan de relève du conseil d'administration. Cette année, nous avons nommé Dahra Granovsky en remplacement de Cheryl Hooper, qui prend sa retraite après six années de services inestimables au sein du conseil d'administration en tant que présidente du comité de vérification. James Mannebach, qui a rejoint le conseil l'année dernière, assurera la présidence du comité de vérification. Dahra Granovsky a plus de 21 ans d'expérience dans les industries de la fabrication et de la distribution. Elle est chef de la direction de BA Folding Cartons et administratrice d'Atlantic Packaging et de Hammond Power Solutions (TSX : HPS).

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier Yves Leduc, l'équipe de direction et tous les employés pour leur travail dévoué dans des circonstances difficiles. Je tiens également à remercier tous les actionnaires pour votre soutien continu et la confiance que vous avez en notre société.

Tom Velan

Président du Conseil d'Administration

Message aux actionnaires et aux employés

(En dollars américains, sauf indication contraire.)

Faits saillants

- **Chiffre d'affaires de 366,9 millions de dollars**
- **Perte nette[1] de 4,9 millions de dollars**
- **Carnet de commandes de 449,7 millions de dollars**
- **Nouvelles affaires de 372,4 millions de dollars**
- **Montant net de la trésorerie de 40,9 millions de dollars**

Yves Leduc, président et chef de la direction de Velan Inc. à côté d'un lot de robinets à soupape autoclave nucléaires de 8 po, fabriqués au Canada.

Les faits saillants de l'exercice 2019 pourraient être présentés sous deux angles différents. Tout d'abord, les résultats financiers de la Société se sont améliorés par rapport aux résultats décevants de l'exercice précédent, en grande partie grâce à la reprise du marché des vannes de remplacement en Amérique du Nord qui ont représenté des ventes et des marges supérieures comparativement à l'exercice précédent. Entretemps, les performances stables de la France au cours des dernières années se poursuivent et nous sommes ravis de voir l'Italie confirmer sa reprise de l'exercice 2018 avec un deuxième exercice consécutif solide, et plus particulièrement, avec un carnet de commandes ayant atteint un niveau record, qui se traduira à son tour par un chiffre d'affaires record pour l'exercice financier 2020. Nous souhaitons également souligner l'agilité de la Corée à rapidement hausser sa capacité de production, sans quoi l'Amérique du Nord n'aurait pas pu tirer pleinement parti de l'augmentation du nombre de commandes résultant de l'amélioration de ses activités de maintenance, réparation et révision (MRO).

La deuxième perspective consiste à considérer l'exercice 2019 comme une étape importante de l'histoire de la Société. J'ai déclaré l'année dernière, en réaction aux résultats décevants, que « nous devrons apporter des changements importants pour améliorer nos résultats d'exploitation ». Comme le souligne Tom dans son message, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'ambitieux plan de transformation de la Société, suite à un diagnostic stratégique approfondi. La stratégie peut être facilement résumée : nous nous sommes réorganisés en unités d'affaires pour mieux servir nos clients, nous relions étroitement nos unités d'affaires à notre chaîne de fabrication et d'approvisionnement, et nous réduisons les coûts grâce à la consolidation des installations en Amérique du Nord ainsi qu'à l'utilisation plus efficiente de nos installations de pointe en Inde.

Notre priorité repose désormais sur l'exécution, ce qui implique du changement sur plusieurs fronts parallèles. Nos employés ont démontré leur engagement et leur résilience au cours des dernières années. Grâce à leur aide et au soutien de notre conseil d'administration, je suis convaincu que nous réussirons à ramener la Société sur la voie d'une croissance rentable. Mais avant que je lève le voile sur les aspects les plus importants de notre transformation, examinons de plus près nos résultats.

Chiffre d'affaires, nouvelles affaires et carnet de commande

Le chiffre d'affaires a augmenté de 28,9 millions de dollars, ou 8,6 %, par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a été positivement affecté par l'augmentation des livraisons des filiales nord-américaines, coréennes et indiennes de la Société. Grâce en partie à l'amélioration des conditions sur le marché des raffineries, la Société a pu augmenter considérablement ses ventes de maintenance, réparation et révision (MRO) en Amérique du Nord et améliorer ses livraisons de commandes liées à des projets d'envergure. De façon plus importante encore, l'augmentation a été alimentée par une série de mesures tactiques qui ont renforcé notre position stratégique dans la distribution de vannes de remplacement : en plus de réviser notre stratégie de fixation des prix, nous avons désigné AIV comme nouveau distributeur principal, l'un des plus importants au monde après l'acquisition de Zenith, un distributeur principal vendant exclusivement

(1) Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

(2) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Toutefois, de telles mesures sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. En outre, elles fournissent aux lecteurs des états financiers consolidés de la Société avec une meilleure compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offre plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

Cette vanne à tournant sphérique API 6D de 24 po x 20 po fabriquée par Velan ABV en Italie fait partie d'une commande de vannes à haute pression pour un projet majeur de FPSO (floating production storage and offloading) dans le secteur pétrolier.

des vannes Velan depuis les années 80. Nous avons également entamé des discussions avec les chefs d'exploitation de certaines raffineries clés dans le but d'adapter notre offre de produits et de pièces de rechange ainsi que notre gamme de services, suscitant ainsi des commandes qui profitent directement à nos distributeurs. Ceci illustre notre stratégie de marché ciblant davantage les utilisateurs finaux.

Les nouvelles affaires ont augmenté de 51,5 millions de dollars ou 16,0 % par rapport à l'exercice précédent. Outre le succès de nos efforts en maintenance, réparation et révision (MRO), l'augmentation des nouvelles affaires est principalement due à la hausse des nouvelles affaires enregistré par les filiales italiennes et françaises de la Société, notamment des commandes d'environ 66 millions de dollars remportées par les opérations italiennes de la Société visant à fournir des vannes haute pression pour

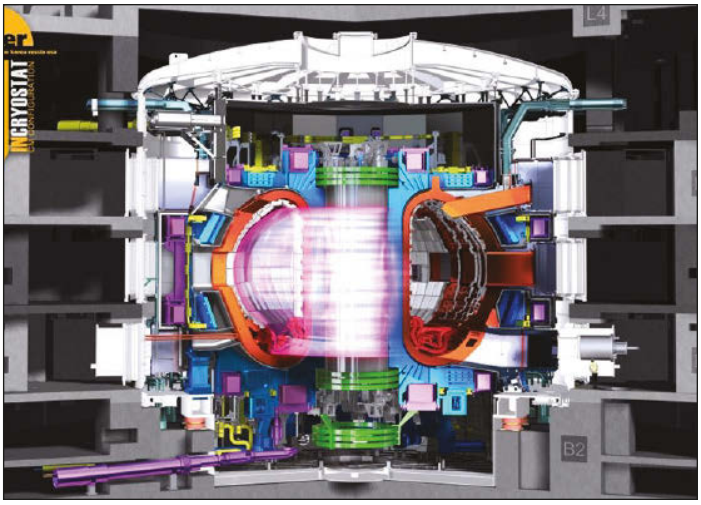

L'illustration ci-dessus montre le réacteur de fusion nucléaire d'ITER. Velan SAS en France fournira plus de 2 000 vannes à installer dans le système de refroidissement d'eau.

un important projet de plate-forme de forage, résultat du succès de notre équipe italienne à cibler ce segment très intéressant du secteur de l'exploration pétrolière. En outre, les opérations françaises de la Société ont remporté une commande de 25 millions de dollars pour l'organisation ITER, une collaboration de recherche stratégique entre 35 pays située en France, qui a le mandat de construire et exploiter un dispositif pour générer de l'énergie à partir de la fusion nucléaire. Je suis très fier que Velan ait été choisi comme fournisseur clé pour ce projet prestigieux.

Cette année encore, les nouvelles affaires ont surpassé le chiffre d'affaires. Malgré ce ratio positif, le carnet de commandes total a diminué de 14,8 millions de dollars, ou 3,2 % depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 449,7 millions de dollars. Notre carnet de commandes a légèrement diminué en raison de l'annulation, en fin d'année, d'une importante commande liée à un projet d'envergure qui visait à fournir des vannes à une centrale thermique au Vietnam. L'annulation fut le résultat de l'imposition de sanctions à la Russie et le contrat de Velan était par le biais d'une société d'ingénierie russe associée au projet.

Perte nette[1] et BAIIA[2]

La perte nette [1] s'est chiffrée à 4,9 millions de dollars, soit 0,23 dollar par action, une amélioration de 12,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le BAIIA[2] s'est établi à 7,1 millions de dollars, soit 0,33 dollar par action, améliorant les résultats de l'exercice précédent de 11,5 millions de dollars. Notre performance financière est essentiellement la conséquence de l'amélioration de la performance d'affaires de notre entreprise et, dans une moindre mesure, des effets négatifs de la réforme fiscale américaine adoptée au cours du quatrième trimestre de l'exercice précédent, ce qui a entraîné une charge d'impôt non récurrente de 4,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2018.

La marge brute a augmenté de 14,7 millions de dollars pour l'exercice, tandis que le pourcentage de la marge brute s'est apprécié de 230 points de base, passant de 21,0 % à 23,3 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du volume des ventes des opérations nord-américaines, coréennes et indiennes de la Société, ainsi que par l'expédition par les opérations françaises de la Société d'une gamme de produits comportant une plus grande proportion de projets présentant des marges plus élevées. Tel qu'expliqué plus haut, nos opérations nord-américaines ont été en mesure de redynamiser ses activités de maintenance, réparation et révision (MRO) tout en continuant à rechercher des améliorations de marge dans ses activités liées à des projets. L'augmentation pour l'exercice a été légèrement compensée par la baisse du volume des ventes de notre filiale allemande, due à l'annulation de la commande vietnamienne. Toutefois, la croissance n'a pas été suffisante pour couvrir entièrement nos coûts actuels, principalement eu égard à nos opérations nord-américaines. C'est l'un des facteurs qui a poussé la direction à proposer un plan de réorganisation de nos opérations nord-américaines et de repenser notre modèle d'affaires. La stratégie que nous poursuivons augmentera considérablement notre compétitivité et, nous permettra d'adresser directement le défi de la marge qui touche plus particulièrement nos opérations nord-américaines, mais ramènera également la société sur la voie d'une croissance rentable. Permettez-moi maintenant d'élaborer sur ce sujet.

Robinet à tournant sphérique à siège métallique de la série R de Velan, conçu pour un procédé riche en soufre et en hydrogène corrosif à haute pression dans l'industrie pétrochimique.

Réunir toutes les pièces pour réaliser le plein potentiel de Velan

Avec les mesures approuvées en janvier dernier, nous visons à nous attaquer aux quelques facteurs structurels essentiels qui entravent la compétitivité de la Société et qui l'empêchent d'exploiter pleinement ses capacités fondamentales et son avantage de marque et, par conséquent, de se développer de manière rentable dans une industrie en pleine mutation depuis dix ans. Je souligne que ces mesures ne constituent pas une nouvelle direction stratégique pour Velan : elles s'inscrivent dans la continuité de la direction définie il y a plus de deux ans. Compte tenu des investissements déjà réalisés dans le cadre de Vélocité 2020 dans les domaines du développement organisationnel, de l'amélioration des opérations et des nouveaux systèmes, Velan est actuellement bien engagé dans une transformation majeure : nous adaptons notre modèle d'affaires et acquérons de nouvelles compétences et de nouveaux actifs-clés que la société ne possédait pas avant le déclin des marchés en 2015. Voici les éléments essentiels de notre stratégie :

- *Modernisation des opérations et processus technologiques :* en nous appuyant sur notre nouveau progiciel de gestion intégré (ERP) lancé en 2017, nous déployons l'automatisation de la phase de planification et du suivi de la gestion de projet, la planification de la capacité de production intégrée, le prix de soumission configurée (CPQ), la planification et le suivi de la maintenance préventive, et plusieurs autres. Nous numérisons littéralement Velan, et cette aventure se poursuivra à mesure que nous déploierons des améliorations de processus pour l'entreprise. L'objectif est de réduire les coûts, mais surtout d'augmenter les marges et l'agilité, tout en améliorant le service à la clientèle.
- *Investir dans le savoir-faire et planifier la relève :* afin de renforcer notre avantage concurrentiel dans la technologie des produits, nous avons accru nos investissements dans la formation de nos employés, nouveaux et expérimentés. En ce qui concerne les compétences en gestion et en leadership, nous avons récemment lancé LinkedIn Learning, rendant ainsi des milliers de vidéos et de séminaires de formation en ligne accessibles à nos employés. La réaction est excellente.
- *Des stratégies de commercialisation plus ciblées et axées sur l'utilisateur final :* les directeurs généraux des nouvelles unités d'affaires sont responsables des résultats, le travail d'équipe interfonctionnel s'améliore ainsi que la capacité de cibler avec précision des applications attrayantes pour les utilisateurs finaux. Chaque nouvelle unité d'affaires est définie en fonction de son orientation stratégique et de son marché. Par exemple, la nouvelle unité d'affaires « MRO et service après-ventes » libérera l'énorme potentiel de notre base mondiale en travaillant simultanément avec nos distributeurs et les utilisateurs finaux de nos produits et services. L'unité d'affaires des applications difficiles se développera grâce à une vente proactive de nos services d'ingénierie, obligeant les utilisateurs finaux et les EPC à spécifier leurs propres conceptions de robinets à tournant sphérique à siège métallique. Grâce à nos efforts des deux dernières années, nous avons récemment obtenu trois approbations de licence pour nos conceptions, les deux dernières relativement à une conception de vanne Velan qui rencontre les exigences strictes des processus industriels de l'industrie pétrochimique.
- *Une stratégie de fabrication globale conçue pour soutenir notre orientation client et nos stratégies de marché :* notre décision de réorganiser nos installations nord-américaines en passant de quatre à trois usines, de moderniser chaque usine et de la rendre plus spécifique au produit en la dédiant à nos unités d'affaires constitue une avancée décisive dans notre parcours de transformation. Cet investissement important permettra de réduire nos frais de production, mais surtout d'accroître notre agilité et notre flexibilité. Par exemple, le directeur général de l'unité d'affaires des projets de fabrication, travaillant en étroite collaboration avec notre usine de Granby, désormais consacrée à la fabrication de vannes à multi tours, sera en mesure d'affecter les stratégies de la chaîne d'approvisionnement afin de réduire les temps de cycle et d'augmenter notre taux de réussite. Entretemps, notre site indien ultramoderne que nous avons industrialisé avec succès pour héberger la plupart de nos gammes de produits de base, renforcera nos opérations

44 participants de 11 pays différents ont assisté au séminaire annuel de formation des ventes de Velan 2019. Le groupe était composé de distributeurs, d'agents et de nouveaux membres de l'équipe des ventes de Velan. Notre objectif était de fournir au groupe les outils nécessaires pour représenter efficacement les produits Velan auprès de nos clients.

manufacturières à bas coût et s'intégrera aux plans opérationnels de l'unité d'affaires « MRO et service après-ventes ».

La vision est de transformer Velan en la rendant moins dépendante des cycles de l'industrie et plus apte à contrôler son destin en imposant son rythme et en choisissant mieux ses clients. Notre engagement est d'accroître les ventes et la rentabilité. Dans le but d'atteindre nos objectifs spécifiques d'amélioration de la marge et de revenus selon notre vision, nous nous sommes dotés des moyens de les livrer. L'exécution du plan nécessite des investissements importants et bien planifiés et je suis très reconnaissant du soutien et de l'approbation unanime du conseil. Par exemple, nous avons mis en place un bureau de transformation dont le mandat est de suivre et de mesurer les progrès de chaque initiative stratégique. Nous avons été en mesure de doter ces initiatives, en proportion équilibrée d'employés expérimentés et de nouvelles recrues de Velan, dont la plupart seront ultérieurement réintégrées à des postes clés dans le cadre de notre planification de la relève.

L'exercice 2019 nous a laissés entrevoir une reprise prometteuse, mais nous ne sommes toujours pas au bout de nos peines. Heureusement, nous disposons de bases solides grâce à l'excellente réputation de notre marque et de nos produits, à l'excellente performance de nos activités italiennes et françaises, à notre réseau de fidèles distributeurs en constante amélioration et, surtout, à nos employés extrêmement talentueux dans chacun de nos sites internationaux. Je suis impressionné par la façon dont nos gestionnaires déploient des efforts considérables pour mener à bien le programme de transformation, tout en restant axés sur les tâches quotidiennes. De nombreux dirigeants deviennent de formidables agents de changement. Et nous avons un conseil d'administration fort qui nous soutient. Notre défi est grand, mais ce que je veux souligner, c'est que les étoiles sont alignées.

Mes dernières paroles s'adressent à nos employés du Québec, qui ont été ébranlés par l'annonce de la cession des activités de notre usine 2-7 de Montréal, et de la fermeture de l'usine dans deux ans.

Photo aérienne de l'usine de fabrication adjacente à notre siège social mondial où sera concentrée la production de vannes de service sévère.

Ces décisions ont été très difficiles à prendre, et je comprends leur réaction. La dernière usine de Montréal, située à côté de notre siège social mondial, est un meilleur bâtiment, plus moderne. Nous saisirons l'opportunité d'en faire un centre d'excellence pour l'industrie des vannes contenant des applications difficiles en investissant dans notre centre d'ingénierie, et nous continuerons d'investir massivement dans la formation de nos employés afin de répondre aux exigences les plus strictes de nos clients. Mon engagement est de minimiser l'impact sur les emplois, en travaillant en étroite collaboration avec les syndicats, car nous avons suffisamment de temps pour bien faire les choses. Depuis cette annonce, je n'ai observé de la part de chacun des employés que passion, résilience et professionnalisme. Je suis fier et reconnaissant envers tous et, au cours des derniers mois, ma confiance en notre avenir s'en est renforcée.

Yves Leduc,
Président et Chef de la direction

Rapport de gestion

Le 16 mai 2019

L'exposé qui suit fournit une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 28 février 2019. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables conformément auxquelles ces états financiers consolidés ont été dressés et sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations, des soldes et des opérations libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. L'information financière choisie pour les trois dernières périodes terminées et un sommaire des résultats des huit derniers trimestres terminés sont présentés plus loin dans le présent rapport. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR à **www.sedar.com**.

MÉTHODE DE PRÉSENTATION ET D'ANALYSE

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures du rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, qui sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures du rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « devoir », « croire », « anticiper », « planifier », « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes et sont inclus dans le présent rapport (voir la rubrique Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités). Bien que ces énoncés soient basés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer de façon importante de ceux exprimés ici. La Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif contenu dans ce rapport que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

APERÇU

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle internationale une vaste gamme de robinetteries destinées à différents usages industriels, notamment dans les secteurs de la production d'énergie, du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, ainsi que de la construction navale La Société, un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 13 usines à travers le monde et compte 1 859 employés. Son siège social est situé à Montréal, au Canada. La stratégie d'affaires de la Société est de concevoir, fabriquer et commercialiser de nouvelles vannes et robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'opération, et une longue durée de vie. Les objectifs stratégiques de la Société consistent, entre autres, à favoriser l'excellence de son exploitation et l'amélioration des marges en demeurant résolument axée sur ses clients, à assurer une croissance accélérée en portant une attention grandissante aux principaux marchés cibles où elle a su bien se démarquer de la concurrence et à améliorer et moderniser sans cesse ses systèmes et ses processus.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les activités nord-américaines, composées de trois usines et d'une installation de distribution au Canada, et d'une usine et d'une installation de distribution aux États-Unis. Les activités importantes à l'étranger incluent des usines en France, en Italie, au Portugal, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les activités de la Société incluent également une installation de distribution en Allemagne et une fonderie détenue à hauteur de 50 % en Corée.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS[1]

(en millions, sauf les montants par action)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution) %
États consolidés du résultat net				
Chiffre d'affaires	366,9 $	338,0 $	28,9 $	8,6 %
Marge brute[2]	85,6	70,9	14,7	20,7 %
Marge brute[2] en pourcentage	23,3 %	21,0 %		
BAIIA[3]	7,1	(4,4)	11,5	261,4 %
BAIIA[3] en pourcentage	1,9 %	(1,3) %		
BAIIA[3] par action - de base et dilué	0,33	(0,20)	0,53	265,0 %
Perte nette[4]	(4,9)	(17,8)	12,9	72,5 %
Perte nette[4] en pourcentage	(1,3) %	(5,3) %		
Perte nettet[4] par action - de base et dilué	(0,23)	(0,82)	0,59	72,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21,6	21,6		
Tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9,6)	(1,9)	(7,7)	(405,3) %
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(8,1)	(6,7)	(1,4)	(20,9) %
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2,5)	(11,1)	8,6	77,5 %
Information sur la demande				
Nouvelles affaires nettes	372,4	320,9	51,5	16,0 %
Carnet de commandes à la fin de la période	449,7	464,5	(14,8)	(3,2) %

[1] *Toutes les sommes présentées dans ce tableau sont en dollars américains.*
[2] *Conformément à la présentation de l'exercice en cours, les chiffres comparatifs ont été ajustés pour refléter une répartition plus précise du coût des ventes et des frais d'administration.*
[3] *Mesures non conformes aux IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.*
[4] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*

Faits saillants de l'exercice 2019, et facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2020 (sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à l'exercice précédent)

- La perte nette[1] s'est chiffrée à 4,9 millions de dollars ou 0,23 $ par action comparativement à 17,8 millions de dollars ou 0,82 $ par action lors de l'exercice précédent. Le BAIIA[2] s'est chiffré à 7,1 millions de dollars, ou 0,33 $ par action, comparativement à un montant négatif de 4,4 millions de dollars ou un montant négatif de 0,20 $ par action lors de l'exercice précédent. La diminution de 12,9 millions de dollars de la perte nette[1] est principalement attribuable à une augmentation du volume des ventes combinée à de meilleures marges et aux effets négatifs de la législation américaine sur la réforme fiscale adoptée au quatrième trimestre de l'exercice précédent, entraînant une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars pour l'exercice 2018.
- Le chiffre d'affaires s'est établi à 366,9 millions de dollars, soit une augmentation de 28,9 millions de dollars ou 8,6 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des livraisons des opérations nord-américaines, coréennes et indiennes de la Société a eu une incidence positive sur le chiffre d'affaires, partiellement compensée par une diminution des livraisons provenant des opérations allemandes de la Société. La Société a pu notamment améliorer ses ventes de maintenance et réparations (MRO) et augmenter ses livraisons liées à des commandes de projets d'envergure. Les opérations nord-américaines de la Société à l'exercice précédent avaient également souffert de retards dans les livraisons de certains projets d'envergure attribuables à des problèmes liés à des clients.
- Les nouvelles affaires ont atteint 372,4 millions de dollars, soit une augmentation de 51,5 millions de dollars ou 16,0 % par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'effet d'une annulation de commande prise lors d'un exercice précédent de 36,3 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice en cours, les nouvelles affaires auraient augmenté de 87,8 millions de dollars ou 27,4 % au cours de l'exercice. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation des commandes passées par les filiales italienne et française de la Société, qui ont enregistré d'importantes commandes de projets d'envergure dans le secteur pétrolier et gazier en amont et le secteur de la production d'énergie nucléaire.
- Malgré le fait que les nouvelles affaires aient légèrement surpassé le chiffre d'affaires au cours de l'exercice, la Société a terminé l'exercice avec un carnet de commandes de 449,7 millions de dollars, soit une diminution de 14,8 millions de dollars ou 3,2 % par rapport au début de l'exercice en cours. Cette diminution du carnet de commandes est essentiellement imputable à l'effet négatif de l'affaiblissement du taux au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice, ainsi que de l'annulation de la commande de 36,3 millions de dollars.
- Le pourcentage de la marge brute s'est apprécié de 230 points de base, passant de 21,0 % à 23,3 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du volume des ventes des opérations nord-américain, coréenne et indienne de la Société, associée à l'expédition d'une gamme de produits plus efficace des opérations françaises de la Société, partiellement compensée par la baisse du volume des ventes des opérations allemande de la Société. Les opérations nord-américaines de la Société ont été en mesure de maintenir les marges plus élevées pour ses activités de maintenance et réparations (MRO) tout en continuant à rechercher des améliorations de la marge dans ses activités de projets plus difficile.
- Les frais d'administration ont totalisé 93,3 millions de dollars, soit une augmentation de 5,6 millions de dollars ou 6,4 %. Cette variation est principalement attribuable à la hausse de la charge pour créances irrécouvrables, des frais de vente, des frais de retraite, et des frais de transport pour certains clients de projets outre-mer résultant de l'augmentation du volume de ventes ainsi que de la nécessité d'engager des coûts de transport aérien pour une importante commande en retard. La Société a également investi 1,0 million de dollars dans son initiative de transformation actuelle, Vélocité 2020. La Société a également connu une augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts liés aux poursuites relative à l'amiante pour l'exercice tient davantage à l'échelonnement des règlements au cours de ces deux périodes qu'aux changements des tendances à long terme.
- La Société a terminé l'exercice avec un montant net de la trésorerie de 40,9 millions de dollars, en baisse de 23,6 millions de dollars, ou 36,6 %, depuis le début de l'exercice. Cette diminution est principalement attribuable à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, à des investissements en immobilisations corporelles, à des investissements en actifs incorporels, à des remboursements de la dette à long terme ainsi qu'à des distributions aux actionnaires sous forme de dividendes, partiellement compensés par une augmentation de la dette à long terme. Le montant net de la trésorerie a également été affectée par l'affaiblissement du taux au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

---

[1] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*

[2] *Mesures non conformes aux IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.*

- Incidences des taux de change :
  - Malgré la baisse du taux au comptant de l'euro au cours de l'exercice, le taux de change moyen de l'euro s'est apprécié de 1,0 % par rapport au dollar américain au regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce renforcement a fait en sorte que les profits et les nouvelles affaires des filiales européennes de la Société ont représenté une somme plus élevée après leur conversion en dollars américains pour la période courante. La baisse du taux au comptant de l'euro au cours de l'exercice courant a entraîné une perte de 9,3 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global.
  - Compte tenu des taux de change moyens, le dollar canadien s'est affaibli de 1,5 % par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cet affaiblissement a eu pour conséquence que les charges libellées en dollars canadiens de la Société ont représenté une somme plus faible après leur conversion en dollars américain pour la période courante.
  - L'incidence nette des fluctuations de change ci-dessus a été généralement favorable sur la perte nette de la Société[1].

L'exercice 2019 représente une amélioration notable par rapport au dernier exercice de la Société. La Société a renoué avec la rentabilité au cours du dernier trimestre de l'exercice en cours. Les profits ont été réalisés en partie grâce aux informations obtenues au cours des différentes phases de son initiative de transformation, Vélocité 2020. La Société a mis en place des mesures visant à augmenter ses marges et à obtenir une meilleure visibilité de ses divers coûts de fabrication. Les frais généraux de production plus faible lors du dernier trimestre de l'exercice, combiné à l'augmentation du volume des ventes, lui a permis d'obtenir une meilleure marge brute pour l'exercice en cours. Alors que la concurrence reste intense sur certains marchés cibles clés, ce qui entraîne une pression accrue sur les prix et les délais de livraisons, la Société comprend qu'elle doit continuer à améliorer ses performances de livraison et ses performances opérationnelles. Entre-temps, la Société a mis en œuvre plusieurs initiatives d'amélioration au cours de l'exercice, notamment le déploiement continu de son processus de gestion de projet de vanne (« VPM »), la réussite d'un certain nombre d'initiatives novatrices en amélioration continue dans les activités de fabrication de la Société, la mise en œuvre d'un outil de renforcement de la visibilité, et une augmentation importante des ventes de vannes à usage courant non-projet par l'intermédiaire d'un canal de distribution amélioré dans les opérations nord-américaines de la Société.

Bien que l'amélioration du rendement des opérations nord-américaines de la Société au cours du présent exercice soit encourageant, la Société reconnaît qu'il reste encore beaucoup de travail à faire afin d'obtenir un résultat satisfaisant. Bien que la Société soit très déterminée à la poursuite de son initiative de transformation, elle veillera à ce que cette initiative ne la détourne pas de ses opérations en cours.

Autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2020

Au mois de janvier, la Société a annoncé qu'elle s'était réorganisée en unités opérationnelles, ce qui lui a permis de renforcer considérablement son positionnement sur le marché, de mieux servir ses clients et de stimuler sa croissance. La Société a également annoncé des mesures visant à améliorer son efficacité opérationnelle et à optimiser son empreinte de fabrication en Amérique du Nord. La Société regroupera ses installations de fabrication de vannes situées en Amérique du Nord de quatre à trois. L'achèvement de la consolidation est prévu pour la fin de 2021. La production actuelle sera progressivement réorganisée afin de rendre les trois usines restantes en Amérique du Nord plus spécialisées et dédiées aux nouvelles unités d'affaire, alors que l'Inde verra un accroissement de sa production de vannes moins complexes. La Société travaillera avec le syndicat afin de minimiser l'impact sur ses employés et d'aider ceux qui seront affectés par cette fermeture. Ce plan permettra à la Société d'obtenir des gains d'efficacité supplémentaires, de réduire les coûts et de mettre à niveau ses systèmes tout en renforçant sa présence sur le marché, en améliorant ses délais de livraison et en maintenant sa réputation en matière de robinetterie industrielle de haute qualité. La Société effectuera un investissement stratégique important au cours des deux prochains exercices afin de réaliser les changements nécessaires, notamment un montant de 15,0 millions de dollars pour l'exercice 2020. Les avantages découlant de cet investissement seront réalisés au cours des exercices suivants. Toutefois, rien ne garantit que des facteurs économiques et géopolitiques extérieurs n'auront pas une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Ces facteurs incluent, mais ne sont pas limités aux fluctuations des devises étrangères, en particulier le dollar canadien et l'euro par rapport au dollar américain, les fluctuations des prix des produits de base du point de vue des achats (prix de l'acier) et des ventes (prix du pétrole), ainsi que l'imposition de mesures et de sanctions commerciales protectionnistes. Voir la section *Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités* ci-dessous pour plus de détails.

[1] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Le tableau suivant présente des données financières sommaires tirées des états financiers de la Société qui ont été dressés conformément aux IFRS pour les trois dernières périodes terminées :

Périodes terminées aux dates suivantes
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Résultat net			
Chiffre d'affaires	366 865 $	337 963 $	331 777 $
Résultat net (Perte nette)[1]	(4 882)	(17 811)	7 737
Résultat (perte) par action			
- De base	(0,23)	(0,82)	0.36
- Dilué	(0,23)	(0,82)	0.36
Situation financière			
Total des actifs	524 357	540 193	519 297
Total des passifs financiers non courants	21 723	22 200	22 532
Capitaux propres			
Dividendes en espèces par action			
- Actions à droit de vote multiple[2]	0,09	0.31	0.31
- Actions à droit de vote subalterne	0,09	0.31	0.31
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture			
- Actions à droit de vote multiple[2]	15 566 567		
- Actions à droit de vote subalterne	6 055 368		

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2019 a augmenté de 8,6 % par rapport à l'exercice 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des livraisons des filiales nord-américaines, coréennes et indiennes de la Société, qui a été compensée par une diminution des livraisons provenant des activités allemandes de la Société. La Société a pu améliorer considérablement ses ventes de maintenance et réparations (MRO) et augmenter ses livraisons liées à des commandes de projets d'envergure. Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2018 avait augmenté de 1,9 % par rapport à l'exercice 2017. Cette augmentation était principalement attribuable à une augmentation des livraisons des opérations italiennes de la Société, qui avait été compensée par une diminution des livraisons de ses opérations nord-américaines. Les retards de livraison sur certaines commandes de projets d'envergure, attribuables à des problèmes liés à des clients, à la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à des problèmes opérationnels internes, combinés à une diminution des livraisons de vannes à usage courant non liées à un projet avaient causé la diminution des livraisons des opérations nord-américaines de la Société.

La marge brute pour l'exercice 2019 s'est élevée à 85,6 millions de dollars, soit une augmentation de 14,7 millions de dollars par rapport à l'exercice 2018, tandis que le la marge brute en pourcentage est passée de 21,0 % pour l'exercice 2018 à 23,3 % pour l'exercice 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume des ventes des activités de la Société en Amérique du Nord, en Corée et en Inde, combinée à l'expédition d'une gamme de produits plus efficace par les opérations françaises de la Société, partiellement compensée par la baisse du volume des ventes des opérations allemandes de la Société. La marge brute de l'exercice 2018 s'était établie à 70,9 millions de dollars, en baisse de 17,6 millions de dollars par rapport à l'exercice 2017, tandis que la marge brute en pourcentage était passée de 26,7 % pour l'exercice 2017 à 21,0 % pour l'exercice 2018. Cette diminution était principalement attribuable aux opérations nord-américaines qui avait livré une plus grande proportion de produits à marge plus faible, ainsi qu'à la pression sur les prix causée par une concurrence féroce et la faiblesse persistante de certains marchés. Cette perte de marge n'avait été que partiellement compensée par les économies réalisées sur les coûts des matières.

Les frais d'administration pour l'exercice 2019 ont augmenté de 5,6 millions de dollars par rapport à l'année fiscale 2018. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation de la charge pour créances irrécouvrables, des frais de vente, des frais de retraite et des frais de transport pour certains clients de projets à l'étranger, résultant de l'augmentation du volume des ventes, ainsi que de la nécessité d'engager des frais de transport aérien sur une commande importante en retard. La Société a également investi 1,0 million de dollars dans son initiative de transformation actuelle, Vélocité 2020. La Société a également connu une augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante (voir la rubrique *Éventualités*). Les frais d'administration pour l'exercice 2018 avaient augmenté de 11,8 millions de dollars par rapport à l'exercice 2017. Cette augmentation était principalement attribuable à l'augmentation des frais de commissions sur ventes et des frais de livraison résultant de la hausse du volume des ventes, à l'augmentation des droits de licences technologiques sur la vente de certaines vannes cryogéniques qui nécessitent un niveau élevé d'ingénierie et à l'augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet. (voir la rubrique *Éventualités*).

La perte nette[1] pour l'exercice 2018 avait également été marquée négativement par une charge d'impôt ponctuelle de 4,3 millions de dollars, imputable à la réforme fiscale américaine adoptée en décembre 2017.

[1] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*
[2] *Chaque action à droit de vote multiple (qui confère cinq voix) est convertible en une action à droit de vote subalterne.*

RÉSULTATS D'EXPLOITATION - Comparaison des exercices clos le 28 février 2019 et le 28 février 2018
(sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à l'exercice précédent)

Chiffre d'affaires

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018
Chiffre d'affaires	366,9 $	338,0 $

Le chiffre d'affaires a augmenté de 28,9 millions de dollars ou 8,6 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des livraisons des filiales nord-américaines, coréennes et indiennes de la Société a eu un impact positif sur le chiffre d'affaires, compensé par une diminution des livraisons provenant des activités allemandes de la Société. La Société a pu augmenter considérablement ses ventes de maintenance et réparations (MRO) et améliorer ses livraisons liées à des commandes de projets d'envergure. Les livraisons des opérations allemandes de la Société ont été réduites en raison de délais de livraison sur certaines commandes de projets d'envergure dus à des problèmes liés à des clients. La concurrence demeurant féroce, la Société continue de se recentrer sur ses segments de marché cibles où ses produits bénéficient d'un avantage concurrentiel fondé sur sa bonne réputation en matière de qualité.

Nouvelles affaires et carnet de commandes

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018
Nouvelles affaires	372,4 $	320,9 $

Les nouvelles affaires ont augmenté de 51,5 millions de dollars ou 16,0 % par rapport à l'exercice précédent. L'annulation d'une commande liée à un projet de grande envergure prise lors d'un exercice précédent de 36,3 millions de dollars visant à fournir des vannes à une centrale thermique au Vietnam a eu un impact négatif sur les nouvelles affaires. Le projet était dirigé par un consortium de trois entités. La Société a enregistré la commande pour le projet vietnamien par l'intermédiaire d'un contractant russe, membre du consortium. Le projet a subi des retards importants lorsque les États-Unis d'Amérique ont imposé des sanctions au contractant russe. À la suite de ces sanctions, le contractant a adressé un avis de résiliation à l'utilisateur final et a suspendu tous les contrats avec ses fournisseurs. La Société a supprimé la commande de son carnet de commandes.

Sans cette annulation de commande, les nouvelles affaires auraient augmenté de 87,8 millions de dollars, ou de 27,4 %, au cours de l'exercice. L'augmentation des nouvelles affaires est principalement due à la hausse des commandes enregistrées par les filiales italienne et française de la Société. Ceci incluait notamment environ 66 millions de dollars de commandes de projets remportés par les activités italiennes de la Société pour la fourniture de vannes au secteur pétrolier et gazier en amont en Amérique Centrale et du Sud. En outre, les opérations françaises de la société ont remporté une commande de l'ordre de 25 millions de dollars pour l'organisation ITER, afin d'œuvrer dans un projet très prestigieux consistant en une collaboration de recherche scientifique entre 35 pays situés en France et mandaté pour construire et exploiter un appareil produisant de l'énergie a partir de la fusion nucléaire.

(en millions)	**Février 2019**	**Février 2018**	**Février 2017**
Carnet de commandes	449,7 $	464,5 $	438,2 $
Livraisons au cours du prochain exercice	299,6 $	286,7 $	270,5 $
Livraisons après le prochain exercice	150,1 $	177,8 $	167,7 $
Pourcentage des commandes devant être livrées après le prochain exercice	33,4 %	38,3 %	38,3 %

Puisque les nouvelles affaires ont dépassé les ventes pour l'exercice courant, le ratio commandes/chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 1,01 pour l'exercice. Malgré ce ratio positif, le carnet de commandes total a diminué de 14,8 millions de dollars, ou 3,2 % depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 449,7 millions de dollars. Cette diminution du carnet de commandes est due en grande partie à l'impact négatif de l'affaiblissement du taux au comptant de l'euro par rapport au dollar américain à la fin de l'exercice par rapport au taux au comptant du début de l'exercice, ainsi qu'à l'annulation de la commande vietnamienne.

Marge brute

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018
Marge brute	85,6 $	70,9 $
Pourcentage de la marge brute	23,3 %	21,0 %

La marge brute a augmenté de 14,7 millions de dollars pour l'exercice, tandis que le pourcentage de la marge brute a augmenté de 230 points de base, passant de 21,0 % à 23,3 %. L'augmentation de l'exercice s'explique principalement par l'augmentation du volume des ventes des activités de la Société en Amérique du Nord, en Corée et en Inde, ainsi que par l'acheminement d'une gamme de produits comportant une proportion plus importante de projets à marges plus élevées des activités françaises de la Société. Les opérations de la Société en Amérique du Nord ont été en mesure de maintenir les marges plus élevées de ses activités de maintenance et réparations (MRO) tout en continuant de rechercher des améliorations de la marge dans ses activités de projets plus difficile. L'augmentation de l'exercice a été partiellement compensée par la baisse du volume des ventes de la filiale allemande de la Société à la suite de l'annulation de la commande vietnamienne de 36,3 millions de dollars. Le volume actuel des ventes de l'exercice génère une marge brute qui n'est toujours pas suffisante pour absorber pleinement les coûts actuels de la Société, principalement dans ses opérations en Amérique du Nord. Avec l'annonce du mois de janvier sur la consolidation de ses activités nord-américaines, la Société poursuit son initiative globale de réduction des coûts et de transformation visant à améliorer ses marges en réduisant les coûts de sa chaîne d'approvisionnement, de sa production et de ses frais généraux.

Frais d'administration

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018
Frais d'administration*	93,3 $	87,7 $
En pourcentage du chiffre d'affaires	25,4 %	25,9 %
*Comprend les coûts liés à l'amiante de :	9,2 $	8,2 $

Les frais d'administration ont augmenté de 5,6 millions de dollars ou 6,4 % pour l'exercice. Cette variation est imputable à l'augmentation de la charge pour créances irrécouvrables des opérations allemandes et coréennes de la Société vis-à-vis certains clients en difficulté financière. L'augmentation est également imputable à l'investissement de 1,0 millions de dollars de la Société dans son initiative de transformation actuelle, Vélocité 2020 et dans sa force de vente à la fin de l'exercice précédent, qui a accru le nombre de ses employés des ventes au cours de cet exercice. La Société a également proposé des forfaits de retraite à certains employés afin de réduire le niveau de ses frais d'administration. L'augmentation est également attribuable à une augmentation des frais de transport pour certains clients de projets étrangers, résultant du volume des ventes plus élevé, ainsi que de la nécessité d'engager des frais de transport aérien pour une importante commande en retard. En outre, la Société a également connu une augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante des deux exercices est attribuable davantage à l'échelonnement des règlements lors des deux périodes plutôt qu'à des changements dans les tendances à long terme.

Comme de nombreux autres fabricants de robinetterie des États-Unis, deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites en cours en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante. Ces poursuites concernent des produits fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime que l'amiante était incorporé dans le produit de manière à rendre impossible l'éventualité d'un danger si le produit était utilisé, inspecté ou réparé selon la procédure normale. La direction croit fermement que ses produits, qui ont été fournis conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur de la robinetterie et selon les directives des clients, n'ont été responsables d'aucune maladie causée par l'amiante. La Société continuera de fournir une défense vigoureuse à ces poursuites, mais l'évolution des litiges relatifs à l'amiante aux États-Unis et l'issue imprévisible des procès devant jury l'empêchent d'établir une estimation des coûts de règlement et des frais juridiques.

Autres charges (produits)

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018
Autres charges (produits)	(0,7) $	1,5 $

Les autres produits ont augmenté de 2,2 millions de dollars pour l'exercice. L'augmentation de l'exercice est principalement attribuable à des pertes de 1,8 millions de dollars lors de l'exercice précédent découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change conclus par la Société pour couvrir la position monétaire nette de ses filiales européennes, qui est libellée en euros. Le taux de change au comptant de l'euro s'était apprécié de 15,3 % par rapport au dollar américain depuis le début de l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une augmentation de la perte nette.[1] Cette appréciation de l'euro avait également eu un impact positif sur l'état de la situation financière de la Société, puisqu'elle avait donné lieu un écart de conversion positif de 15,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, qui avait été comptabilisé directement dans les capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global. Ainsi, l'impact net de l'appréciation de l'euro avait été positif sur les capitaux propres de la Société, mais négatif sur la perte nette[1] de la Société.

Charges financières, montant net

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018
Charges financières, montant net	0,7 $	0,2 $

Les charges financières ont augmenté de 0,5 million de dollars pour l'exercice. Alors que la dette à long terme est restée relativement stable par rapport à l'exercice précédent, l'encours global de la dette de la Société a augmenté au cours de l'exercice courant, particulièrement la dette bancaire de ses opérations nord-américaines et italiennes, ce qui s'est traduit par une hausse de ses charges financières (voir la rubrique *Liquidités et ressources en capital*).

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)	Exercice clos le 28 février 2019		Exercice clos le 28 février 2018	
	$	%	$	%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,7 % (26,8 % en 2018)	(2 053)	26,7	(4 958)	26,8
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	1 640	(21,3)	1 396	(7,5)
Perte (profit) de change non déductible (imposable)	327	(4,3)	(303)	1,6
Pertes sans incidence fiscale	724	(9,4)	1 151	(6,2)
Utilisation de pertes non assujetties à l'impôt	(525)	6,8	-	-
Avantage attribuable à une structure de financement	(891)	11,6	(917)	5,0
Impact de la réforme fiscale américaine	-	-	4 259	(23,1)
Ajustements et évaluations de périodes antérieures	(1 494)	19,4	(204)	1,1
Autres	(29)	0,4	(63)	0,3
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(2 301)	29,9	361	(2,0)

La réforme fiscale américaine a été adoptée en grande partie le 22 décembre 2017 sous son nom officiel « An Act to Provide for Reconciliation Pursuant to Titles II and V of the Concurrent Resolution on the Budget for Fiscal Year 2018 ». Par suite de l'adoption de cette loi, la filiale américaine de la Société avait comptabilisé une charge d'impôt non récurrente de 4,3 millions de dollars, dont 2,3 millions de dollars étaient dus à la nouvelle taxe de rapatriement obligatoire et 2,0 millions de dollars étaient causés par la réduction du taux d'imposition sur ses actifs nets d'impôts différés.

[1] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*

Perte nette[1]

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018
Perte nette [1]	(4,9) $	(17,8) $
En pourcentage du chiffre d'affaires	(1,3) %	(5,3) %
BAIIA[2]	7,1 $	(4,4) $
En pourcentage du chiffre d'affaires	1,9 %	(1,3) %

La perte nette[1] s'est chiffrée à 4,9 millions de dollars ou 0,23 $ par action comparativement à 17,8 millions de dollars ou 0,82 $ par action lors de l'exercice précédent. Le BAIIA[2] s'est chiffré à 7,1 millions de dollars, ou 0,33 $ par action, comparativement à un montant négatif de 4,4 millions de dollars ou un montant négatif de 0,20 $ par action lors de l'exercice précédent. La diminution de 12,9 millions de dollars de la perte nette[1] est principalement attribuable à une augmentation du volume des ventes combinée à de meilleures marges et aux effets négatifs de la législation américaine sur la réforme fiscale adoptée au quatrième trimestre de l'exercice précédent, entraînant une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars pour l'exercice 2018.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société pour les huit derniers trimestres terminés :

Trimestres terminés en mai, août, novembre et février
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

								TRIMESTRES TERMINÉS
	Février 2019	**Novembre 2018**	**Août 2018**	**Mai 2018**	**Février 2018**	**Novembre 2017**	**Août 2017**	**Mai 2017**
Chiffre d'affaires	105 345 $	92 271 $	91 375 $	77 874 $	102 607 $	87 738 $	76 531 $	71 087 $
Résultat net (Perte nette)[1]	1 519	(236)	(2 438)	(3 727)	(8 221)	305	(5 591)	(4 304)
Résultat net (Perte nette) [1] par actions								
- De base	0,07	(0,01)	(0,11)	(0,17)	(0,38)	0.02	(0,26)	(0,20)
- Dilué	0,07	(0,01)	(0,11)	(0,17)	(0,38)	0.02	(0,26)	(0,20)

Le chiffre d'affaires peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction du moment de l'expédition des commandes destinées à des projets d'envergure. Le chiffre d'affaires était plus élevé pour les trimestres terminés en février 2018 et en août 2018 en raison de la hausse des livraisons pour ce type de commandes, alors que la baisse du chiffre d'affaires des trimestres terminés en mai 2017, août 2017, novembre 2017 et mai 2018 était causée par des retards dans la livraison de ces commandes. Le chiffre d'affaires a été plus élevé lors des trimestres terminés en février 2019 et en novembre 2018 en raison de l'augmentation des livraisons de commandes destinées à des projets d'envergure, mais aussi en raison de l'amélioration des activités maintenance et réparations (MRO). Le résultat net[1] pour le trimestre clos en février 2019 a été plus élevé en raison d'un volume de ventes plus élevé et d'une gamme de produits plus efficace. Une perte nette[1] a été enregistrée au cours des trimestres clos en mai 2017 et en août 2017 en raison de la baisse du volume des ventes et d'une gamme de produits moins efficace. Le résultat net[1] pour le trimestre clos en novembre 2017 a été inférieur en raison d'une gamme de produits moins efficace. La perte nette[1] pour les trimestres terminés en août 2018 et en novembre 2018 s'explique en grande partie par le fait que les activités nord-américaines étaient toujours en dessous du seuil de rentabilité et que des coûts supplémentaires ont été engagés au cours du trimestre pour respecter les engagements de livraison. La perte nette[1] des trimestres clos en février 2018 et en mai 2018 s'explique par une gamme de produits moins efficace et par des retards d'expédition dus à des problèmes opérationnels internes. Le trimestre terminé en février 2018 comportait également une charge d'impôt non récurrente de 4,3 millions de dollars résultant de la loi de réforme de la fiscalité américaine adoptée en décembre 2017.

[1] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*
[2] *Mesures non conformes aux IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.*

RÉSULTATS D'EXPLOITATION - comparaison des trimestres clos le 28 février 2019 et le 28 février 2018
(à moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont au quatrième trimestre de l'exercice précédent)

Chiffre d'affaires

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Chiffre d'affaires	105,3 $	102,6 $

Le chiffre d'affaires a augmenté de 2,7 millions de dollars ou 2,6 % pour le trimestre. Le volume des ventes pour le trimestre est le plus élevé de tous les trimestres des deux derniers exercices. Les opérations italienne, coréenne et indienne de la Société ont enregistré un chiffre d'affaires trimestriel plus élevé, tandis que les opérations nord-américaines de la Société ont enregistré un chiffre d'affaires moins élevé pour le trimestre. Le volume et la composition des ventes pour le trimestre ont été suffisants pour que la Société atteigne la rentabilité avec l'état actuel de sa structure de coûts.

Nouvelles affaires

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Nouvelles affaires	82,0 $	72,9 $

Les nouvelles affaires ont augmenté de 9,1 millions de dollars ou 12,5 % pour le trimestre. Les nouvelles affaires du trimestre ont été négativement impactées par l'annulation d'une commande liée à un projet de grande envergure prise lors d'un exercice précédent de 36,3 millions visant à fournir des vannes au marché de la production d'énergie au Vietnam. Sans l'annulation de cette commande, les nouvelles affaires auraient augmenté de 45,4 millions de dollars ou 62,3 % au cours du trimestre. L'augmentation des nouvelles affaires est principalement due à la hausse des commandes enregistrées par les filiales italienne et française de la Société. Ceci incluait notamment environ 36 millions de dollars de commandes de projets remportés par les opérations italiennes de la Société pour la fourniture de vannes au secteur pétrolier et gazier en amont en Amérique Centrale et du Sud. En outre, les opérations françaises de la société ont remporté une commande de l'ordre de 25 millions de dollars pour l'organisation ITER, afin d'œuvrer dans un projet très prestigieux consistant en une collaboration de recherche scientifique entre 35 pays situés en France et mandaté pour construire et exploiter un appareil produisant de l'énergie à partir de la fusion nucléaire.

Marge brute

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Marge brute	25,9 $	18,1 $
Pourcentage de la marge brute	24,6 %	17,6 %

La marge brute a augmenté de 7,8 millions de dollars pour le trimestre, tandis que le pourcentage de la marge brute a augmenté de 700 points de base par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La marge brute est attribuable à l'augmentation du volume des ventes dans les filiales italienne, coréenne et indienne de la Société, ainsi que de la livraison d'une gamme de produits comportant une proportion plus importante de projets avec des marges plus élevées des opérations nord-américaine et française de la Société. L'augmentation de la marge brute est également attribuable à la réduction des coûts de production de la Société au cours du trimestre. Ainsi, l'augmentation du volume des ventes, combiné à une réduction des coûts de production, a permis à la Société d'améliorer considérablement sa marge brute. Au cours du trimestre, la Société a continué de se concentrer sur les ventes de maintenance et réparation (MRO) pour lesquelles des marges plus élevées sont réalisables et a également été en mesure de dégager de bonnes marges sur ses activités de projets. La Société estime que l'amélioration de la marge brute pour le trimestre s'explique en partie par les divers processus et systèmes mis en place dans le cadre de l'initiative de transformation Vélocité 2020.

Frais d'administration

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Frais d'administration*	27,1 $	23,4 $
En % du chiffre d'affaires	25,7 %	22,8 %
*Comprend les coûts liés à l'amiante de :	3,2 $	2,0 $

Les frais d'administration ont augmenté de 3,7 millions de dollars ou 15,8 % pour le trimestre. L'augmentation est attribuable aux forfaits de retraite offerts à certains employés afin que la Société, dans le cadre de sa restructuration, réduise ses frais d'administration. L'augmentation est également attribuable à l'augmentation de la charge liée aux créances irrécouvrables des activités allemandes de la Société, causée par un client en difficulté financière. Enfin, l'augmentation est également attribuable à une augmentation des frais de commission sur les ventes ainsi qu'à une augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts de l'amiante est causée davantage par l'échelonnement des règlements plutôt que des changements dans les tendances à long terme.

Charges financières, montant net

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Charges financières, montant net	- $	0,1 $

Les charges financières ont diminué de 0,1 million de dollars pour le trimestre. La Société n'a contracté aucune nouvelle dette à long terme au cours du trimestre.

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)	Trimestre clos le 28 février 2019		Trimestre clos le 28 février 2018	
	$	%	$	%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,7 % (26,8 % en 2018)	(184)	26,7	(1 429)	26,8
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	483	(70,2)	824	(14,5)
Perte (produit) de change non déductible (imposable)	(11)	1,6	(92)	1,7
Pertes sans incidence fiscale	(416)	60,5	645	(12,1)
Utilisation de pertes non assujetties à l'impôt	(525)	76,3	-	-
Avantage attribuable à une structure de financement	(218)	31,7	(230)	4,3
Impact de la réforme fiscale américaine	-	-	4 259	(79,8)
Ajustements et évaluations de périodes antérieures	(1 494)	217,2	(204)	3,8
Autres	500	(72,7)	(88)	1,7
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(1 865)	(271,1)	3 685	(69,1)

La réforme fiscale américaine a été adoptée en grande partie le 22 décembre 2017 sous son nom officiel « An Act to Provide for Reconciliation Pursuant to Titles II and V of the Concurrent Resolution on the Budget for Fiscal Year 2018 ». Par suite de l'adoption de cette loi, la filiale américaine de la Société a comptabilisé une charge d'impôt non récurrente de 4,3 millions de dollars, dont 2,3 millions de dollars étaient dus à la nouvelle taxe de rapatriement obligatoire et 2,0 millions de dollars étaient causés par la réduction du taux d'imposition sur ses actifs nets d'impôts différés.

Résultat net (perte nette)[1]

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Résultat net (Perte nette) [1]	1,5 $	(8,2) $
En pourcentage du chiffre d'affaires	1,4 %	(8,0) %
BAIIA[2]	3,8 $	(1,2) $
En pourcentage du chiffre d'affaires	3,6 %	(1,2) %

Le résultat net[1] s'est élevé à 1,5 million de dollars ou 0,07 $ par action, comparativement à une perte nette[1] de 8,2 millions de dollars ou 0,38 $ par action lors de l'exercice précédent. Le BAIIA[2] s'est élevé à 3,8 millions de dollars ou 0,18 $ par action, comparativement à un montant négatif de 1,2 million de dollars ou un montant négatif de 0,05 $ par action lors de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat net[1] de 9,7 millions de dollars est principalement attribuable à un volume de ventes plus élevé combiné à de meilleures marges et aux effets négatifs de la législation américaine sur la réforme fiscale adoptée au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ce qui a entraîné une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars pour l'exercice 2018.

[1] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*

[2] *Mesures non conformes aux IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.*

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL - Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit, des flux de trésorerie et des opérations projetées (sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains)

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées :

					Au 28 février 2019
	Total $	**Moins de 1 an $**	**De 1 à 3 ans $**	**De 4 à 5 ans $**	**Plus de 5 ans $**
Dette à long terme	21 851	8 609	5 940	3 782	3 520
Dettes d'exploitation et charges à payer	74 910	74 910	-	-	-
Acomptes de clients	40 240	40 240	-	-	-
Dette bancaire et les prêts bancaires à court terme	31 979	31 979	-	-	-
Passifs dérivés	83	83	-	-	-

Au 28 février 2019, le carnet de commandes de la Société s'élevait à 449,7 millions de dollars, alors que le montant net de la trésorerie et ses facilités de crédit non utilisées totalisaient 123,3 millions de dollars. La Société estime que cette somme, combinée aux flux de trésorerie futurs provenant de l'exploitation est suffisante pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières, d'accroître sa capacité de production, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un autre ralentissement marqué de l'économie n'ait pas d'incidence défavorable significative sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. La Société continue de surveiller de près la faiblesse persistante du prix du pétrole et de l'euro, ainsi que les récentes mesures commerciales protectionnistes et les sanctions économiques. La Société respecte tous ses engagements au titre de sa dette et de ses facilités de crédit.

En plus de gérer le risque de liquidité, la Société surveille la situation financière de ses principaux fournisseurs.

Opérations projetées

La Société ne s'est pas engagée à effectuer des acquisitions ou des cessions importantes d'actifs ou d'entreprises, à l'exception de ce qui a déjà été mentionné dans le présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie (à moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont à la même période de l'exercice)

Montant net de la trésorerie

(en millions)	Février 2019	Novembre 2018	Février 2018	Novembre 2017	Février 2017
Montant net de la trésorerie	40,9 $	50,0 $	64,5 $	76,0 $	76,2 $

Le montant net de la trésorerie de la Société a diminué de 9,1 millions de dollars ou 18,2 % au cours du trimestre et de 23,6 millions de dollars ou 36,6 % depuis le début de l'exercice courant. Cette diminution est principalement attribuable à des variations négatives du fonds de roulement hors trésorerie, à des investissements en immobilisations corporelles, à des investissements en actifs incorporels, à des remboursements de la dette à long terme et à des distributions aux actionnaires par voie de dividendes, partiellement compensé par une augmentation de la dette à long terme. Le montant net de la trésorerie a également été affectée par l'affaiblissement du taux au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9,6) $	(1,9) $	(4,2) $	(8,9) $

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 4,2 millions de dollars pour le trimestre courant, comparativement à 8,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'utilisation des fonds au cours du trimestre s'est traduite par une perte nette en trésorerie[1] de 1,4 million de dollars, et par des variations négatives du fonds de roulement hors trésorerie de 2,8 millions de dollars. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 9,6 millions de dollars pour l'exercice courant, comparativement à 1,9 million de dollars pour l'exercice précédent. L'utilisation des fonds de l'exercice courant se compose d'un résultat net en trésorerie[1] de 1.7 millions de dollars, et des variations négatives du fonds de roulement hors trésorerie de 11,3 millions de dollars.

Créances d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Augmentation des créances d'exploitation	0,1 $	10,3 $	11,1 $	23,9 $

Le solde des créances d'exploitation est fonction de l'écart entre le moment où les ventes sont conclues et celui où les sommes sont recouvrées. Le solde des créances d'exploitation est demeuré relativement stable pour l'exercice. L'augmentation pour le trimestre est principalement due à une proportion plus importante des comptes clients de la Société, qui comprend notamment les ventes de commandes liées à des projets d'envergure, comportant des délais de recouvrement plus longs, et qui ont été enregistrées plus près de la fin du trimestre considéré.

Stocks

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Diminution des stocks	5,1 $	2,6 $	4,6 $	12,8 $
Augmentation (diminution) des acomptes de clients	(8,8) $	5,7 $	2,6 $	2,8 $

[1] *Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.*

En règle générale, lorsque le carnet de commandes et les nouvelles affaires augmentent, les stocks augmentent et, dans le cas contraire, ils diminuent. Les stocks sont également fonction du délai entre les réceptions et les livraisons. Pour le trimestre et l'exercice courants, les stocks ont diminué en raison d'importantes livraisons effectuées par de la Société à la fin de l'exercice sans avoir le temps de réapprovisionner ses stocks. Pour financer l'investissement dans les stocks, la Société exige, dans la mesure du possible, un acompte des clients pour les commandes importantes. Les acomptes de clients ont augmenté pour le trimestre en cours et ont diminué pour l'exercice en cours. Les fluctuations du trimestre et de l'exercice s'expliquent par le moment où certaines commandes importantes à l'exportation sont prises, en particulier par les activités françaises et nord-américaines de la Société.

Dettes d'exploitation et charges à payer

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation et charges à payer	11,3 $	3,2 $	5,3 $	(0,8) $

Pour toutes les périodes indiquées, les fluctuations des dettes d'exploitation et charges à payer sont principalement fonction du moment où les sommes sont réglées.

Ajouts aux immobilisations corporelles

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Ajouts aux immobilisations corporelles	7,5 $	6,2 $	1,1 $	1,8 $

La fluctuation des ajouts aux immobilisations corporelles pour toutes les périodes comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement fonction du moment où les équipements sont reçus.

Dette à long terme

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Augmentation de la dette à long terme	4,0 $	- $	- $	- $
Remboursement de la dette à long terme	3,6 $	3,2 $	0,9 $	0,9 $

Au cours de l'exercice courant, la Société a continué à rembourser sa dette à long terme. Toutefois, afin de tirer parti des taux d'emprunt historiquement bas en Europe, deux des filiales européennes de la Société ont conclu de nouveaux accords de prêt à long terme. L'une des filiales françaises de la Société a emprunté 3,4 millions de dollars (3,0 millions d'euros) par le biais d'un emprunt bancaire non garanti portant intérêt au taux de 0,42 %, remboursable en 60 mensualités et venant à échéance en 2023. En outre, son autre filiale française a emprunté 0,6 million de dollars (0,5 million d'euros) par le biais d'un emprunt bancaire non garanti, portant intérêt à 0,53 % et remboursable en 60 mensualités, expirant en 2023.

Dividendes versés et rachats d'actions

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2019	Trimestre clos le 28 février 2018
Dividendes versés	3,1 $	6,7 $	0,5 $	1,7 $
Rachat d'actions	-$	0,6 $	- $	- $

La Société a modifié sa politique actuelle en matière de dividendes à la fin de l'exercice précédent, réduisant ce dividende de 0,10 $ CA par action par trimestre à 0,03 $ CA par action par trimestre. La nouvelle politique est entrée en vigueur à partir du paiement de dividende du 29 juin 2018. Afin de préserver sa trésorerie en vue de l'initiative Vélocité 2020, la Société n'a pas renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal de l'exercice en cours. Aucune action n'a été rachetée au cours du trimestre et de l'exercice en cours. Au cours de l'exercice précédent, conformément à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société avait racheté en vue d'annulation un total de 45 300 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie en trésorerie de 0,6 million de dollars au cours de l'exercice courant.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

	Risques			
	Risques de marché			
Instruments financiers	**Change**	**Taux d'intérêt**	**Crédit**	**Liquidité**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	X	X	X	
Placements à court terme	X	X	X	
Créances d'exploitation	X		X	
Actifs dérivés	X		X	
Dette bancaire	X	X		X
Emprunts bancaires à court terme	X	X		X
Dettes d'exploitation et charges à payer	X			X
Acomptes de clients	X			X
Dividendes à payer	X			X
Passifs dérivés	X			X
Dette à long terme	X	X		X

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Le reste de l'exposition nette prévue aux devises étrangères est couvert. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Les montants en circulation au 28 février 2019 et 2018 sont les suivants :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de $ US)		Notionnel (en milliers)	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019 $	28 février 2018 $	28 février 2019	28 février 2018
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens - de 0 à 12 mois	1,36	1.26-1.28	(61)	(1 558)	26 000 $ US	92 000 $ US
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens - 0 à 12 mois	1,30	1.25	183	433	26 000 $ US	92 000 $ US
Vendre des dollars américains contre des euros - 0 à 12 mois	1,15-1,18	1,18-1,19	(15)	(2)	2 010 $ US	2 190 $ US
Acheter des dollars américains contre des euros - 0 à 12 mois	-	1.18-1.24	-	92	-	4 785 $ US
Vendre des euros contre des dollars américains - 0 à 12 mois	1,14	1.24-1.28	(2)	(39)	907 €	16 297 €
Acheter des euros contre des dollars américains - 0 à 12 mois	-	1.18	-	64	-	15 390 €
Acheter des livres sterling contre des euros - 0 à 12 mois	-	0,89	-	(1)	-	281 £

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité des expositions aux fluctuations du change les plus importantes de la Société liées à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018 :

	Résultat net	
	2019 $	2018 $
Appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain	(555)	(524)
Appréciation de l'euro par rapport au dollar américain	464	396

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portants intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2019, quatre clients (quatre clients en 2018) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 10,5 % (9,6 % en 2018), alors que les 10 principaux clients de la Société en représentaient 58,9 % (57,3 % en 2018) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 10,9 % (9,9 % en 2018) du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Un compte de correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables est établi lorsque, selon l'évaluation de la direction, le recouvrement d'une créance n'est pas raisonnablement assuré.

Pour certaines créances clients, la Société peut obtenir des sûretés sous la forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en situation de défaut aux termes de l'entente.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées.

Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances clients :

	Au 28 février 2019 $	**Au 28 février 2018 $**
Courant	75 888	91 534
En souffrance depuis 0 à 30 jours	13 329	12 421
En souffrance depuis 31 à 90 jours	15 860	8 546
En souffrance depuis plus de 90 jours	26 845	18 714
	131 922	131 215
Moins la provision pour créances irrécouvrables	1 662	1 088
Créances clients	130 260	130 127
Autres créances	7 260	7 255
Total des créances clients	137 520	137 382

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations de la correction de valeur pour créances irrécouvrables :

	Au 28 février 2019 $	Au 28 février 2018 $
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 088	1 239
Charge pour créances irrécouvrables	1 056	212
Recouvrement de créances clients	(215)	(444)
Sortie de créances clients	(202)	(122)
Change	(65)	203
Solde à la clôture de l'exercice	1 662	1 088

Risque de liquidité - voir l'exposé sous la rubrique *Liquidités et ressources en capital*

ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars américains, sauf le nombre de poursuites)

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. À la fin de la période, 1 349 poursuites étaient en instance (1 190 au 28 février 2018). Ces poursuites ont été déposées dans les États de l'Arizona, de la Californie, du Connecticut, du Delaware, de la Floride, de l'Illinois, de la Louisiane, du Maine, du Maryland, du Massachusetts, du Michigan, du Missouri, du Montana, du New Jersey, de New York, de la Caroline du Nord, de l'Oklahoma, de la Pennsylvanie, du Rhode Island, du Texas, de la Virginie, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin. Au cours de l'exercice courant, la Société a réglé 437 poursuites (457 au 28 février 2018) et 596 nouvelles poursuites ont été déposées contre la Société (501 au 28 février 2018). En raison des nombreuses incertitudes inhérentes à l'établissement de prévisions concernant l'issue de ces poursuites, ainsi que l'évolution des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis, la direction croit qu'il n'est pas possible de faire une estimation du passif au titre de l'amiante de la Société. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes. Les coûts de règlement et les frais juridiques liés d'établissement et les frais juridiques liés aux poursuites relatives à l'amiante se sont établis à 3 185 $ pour le trimestre (1 960 $ au 28 février 2018) et 9 212 $ pour l'exercice (8 213 $ au 28 février 2018).

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de la Californie au sujet des robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »). Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 $ sont réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La Société soutient que cette réclamation est non fondée. La Société se défend avec vigueur et prend toutes les mesures nécessaires pour protéger sa réputation. Bien qu'elle ne puisse prédire l'issue de cette poursuite, la Société croit que, selon l'information actuellement disponible, la résolution du litige n'aura pas une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités.

ENTENTES HORS BILAN

La Société a conclu des ententes hors bilan. Elles sont décrites dans les notes 10, 22 et 25 des états financiers consolidés audités de la Société. Les ententes, qui ont toutes été conclues dans le cours normal des activités, s'établissent comme suit :

- Garanties d'exécution relativement à ses produits et à la livraison dans les délais convenus
- Lettres de crédit émises à des fournisseurs à l'étranger
- Contrats de location simple

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (en milliers de dollars américains)

La Société a conclu avec des parties liées les opérations suivantes, qui sont calculées à leur valeur d'échange.

a) PDK Machine Shop Ltd. (« PDK ») est une société dont sont propriétaires certains membres de la famille de l'actionnaire majoritaire. PDK fournit des pièces de matériel usinées destinées aux usines de la Société.

	Trimestre clos les		Exercice clos les	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Achats de pièces de matériel	256 $	900 $	1 013 $	1 230 $

La Société a conclu avec PDK une entente aux termes de laquelle elle a le droit d'acheter les actions de PDK moyennant une contrepartie égale à leur valeur comptable, dans le cas où PDK projetterait de vendre ses actions à un tiers. Dans le cas où PDK projetterait de vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs à un tiers, la Société a le droit d'acheter les stocks à leur coût et les autres actifs, à leur valeur comptable. En cas de liquidation ou de vente projetée d'une partie des actifs suffisante pour empêcher PDK de remplir ses obligations envers la Société aux termes de bons de commande à remplir, la Société a le droit et l'obligation d'acheter les stocks de PDK moyennant une contrepartie égale à leur coût. L'obligation maximale de la Société en vertu de ce droit d'achat se chiffre à 200 $.

b) L'une des filiales de la Société et certains de ses cadres, loués sur une base hebdomadaire, une propriété de Velan Holdings Co., Ltd., l'actionnaire de contrôle. Société Holding Velan Ltée facturait des tarifs hebdomadaires en fonction de l'utilisation. Ce contrat de location a été résilié au cours de l'exercice précédent.

	Trimestre clos les		Exercice clos les	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Loyer	- $	- $	- $	12 $

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au chef de la direction et au directeur financier, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Le chef de la direction ainsi que le directeur financier de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 28 février 2019, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de ses contrôles et procédures internes en matière de rapports financiers (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information de l'émetteur dans les documents annuels et intermédiaires). L'évaluation s'est fondée sur le guide intitulé *Internal Control-Integrated Framework (2013) i*ssued by the *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission («COSO »).* Cette évaluation a été réalisée par le chef de la direction ainsi que le directeur financier de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus adéquatement et fonctionnaient de manière efficace au 28 février 2019.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité imprévisible qu'une omission survienne dans la communication ou les

contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur de nature significative se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

Changements à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice et du trimestre clos le 28 février 2019 qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES

Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites ci-haut sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement significatif n'a été apporté aux estimations comptables critiques au cours des deux derniers exercices.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimée et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation où les coûts de vente sont susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions pour garantie d'exécution

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. La Société évalue les modalités contractuelles précises, les tendances passées et les risques de performance prévisionnels. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations définies ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision pour garantie d'exécution présentée à l'état consolidé de la situation financière, ainsi qu'une incidence correspondante sur le chiffre d'affaires à l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat
La Société estime son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

JUGEMENTS CRITIQUES DANS L'APPLICATION DES POLITIQUES COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ

Consolidation
La Société consolide, dans les présents états financiers, les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. Il a été déterminé que la Société détient des droits substantiels sur cette entité structurée qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, bien que sa quote-part dans cette entité ne soit que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris les budgets), d'approuver les transactions portant sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devrait être consolidée.

NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

La Société a appliqué les normes et modifications suivantes pour la première fois de l'exercice, à compter du 1er mars 2018.

i) En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui comportaient de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation (en 2009 et en 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La version de juillet 2014 représentait la version finale de la norme, remplaçant les versions antérieures d'IFRS 9 et menant à terme pour l'essentiel le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

   Cette norme a remplacé les modèles de classement des actifs financiers et des passifs financiers par un modèle unique ne comportant que trois catégories : le coût amorti, la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et la juste valeur par le biais du résultat net. La base de classement dépendait du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs et aux passifs financiers. La norme présentait un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui exige une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En particulier, la nouvelle norme exigeait que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues à compter du moment où les instruments financiers sont comptabilisés pour la première fois et elle abaissait le seuil pour comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie totale. La nouvelle norme présentait également un modèle considérablement modifié pour la comptabilité de couverture qui comporte la présentation d'informations supplémentaires sur les activités de gestion des risques, afin de faire cadrer plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques.

   La nouvelle norme a été adoptée de manière prospective au 1er mars 2018 et son adoption n'a donné lieu à aucun ajustement important.

ii) Publiée en mai 2014, la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires devaient être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Ce principe fondamental est mis en œuvre selon un modèle en cinq étapes : i) identification du ou des contrats avec un client, ii) identification des obligations de prestation aux termes du contrat, iii) détermination du prix de transaction, iv) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation aux termes du contrat et v) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque l'entité remplit les obligations de prestation. IFRS 15 a remplacé IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires,* IFRIC 13 *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15 *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18 *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC-31 *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La nouvelle norme a été adoptée le 1er mars 2018. La Société a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective modifiée où l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme a été comptabilisé à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués à la date d'adoption sans retraiter les résultats comparatifs. La Société a déterminé qu'un ajustement des résultats non distribués était requis au 1er mars 2018 par suite de l'adoption de la norme. Les provisions pour garanties d'exécution sont considérées comme une rémunération variable aux termes d'IFRS 15. Ces provisions peuvent provenir d'éventuels retards de livraison et d'autres pénalités pour non-conformité contractuelles ou de dommages-intérêts. En vertu d'IFRS 15, la Société a modifié l'évaluation de sa provision pour garanties d'exécution afin qu'elle constitue son estimation la plus appropriée du résultat final des garanties d'exécution. Cette estimation la plus appropriée prend en compte les modalités contractuelles précises et les risques de performance prévisionnels. Auparavant, la Société évaluait sa provision pour garanties d'exécution en se basant sur l'exposition maximale attendue des contrats sous-jacents.

En outre, en vertu de la nouvelle norme, les pénalités pour retards de livraison, qui ont été auparavant comptabilisées dans le coût des ventes, sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

L'incidence de cet ajustement sur les résultats réels est résumée ci-dessous à la rubrique *Résumé de l'incidence d'IFRS 15 sur les états financiers.*

La nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur le calendrier des produits provenant de la vente de biens, car la majeure partie de ces produits continuent d'être comptabilisés au moment de leur livraison, selon les modalités d'expédition convenues. Toutefois, la Société a déterminé que, si certains critères sont remplis, des éléments distincts aux termes du contrat de vente des biens pourront être classés comme des obligations de prestation distinctes. Ces éléments pourraient comprendre, sans s'y limiter, la livraison de dessins et de documentation, la prestation de services (mise en service, inspection, expédition et test) et les garanties. La méthode choisie pour la répartition des produits entre plusieurs éléments, dans le cadre d'un contrat de vente de biens où des obligations de prestation distinctes ont été relevées, est la méthode de l'évaluation du marché avec ajustement. Même si les modifications indiquées ci-dessus peuvent avoir une incidence sur les produits des activités ordinaires des exercices futurs, la Société a déterminé qu'elles n'ont pas eu d'incidence importante sur les produits consolidés de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

Résumé de l'incidence d'IFRS 15 sur les états financiers

Les éléments des états financiers dont il n'est pas question ci-dessous n'ont pas été touchés par l'adoption d'IFRS 15 par la Société.

États consolidés de la situation financière

	28 février 2018 Valeur comptable selon IAS 18 $	Ajustement relatif à l'adoption d'IFRS 15	1er mars 2018 Valeur comptable selon IFRS 15 $
Actifs			
Actifs non courants			
Impôt sur résultat différé	22 034	2 490	24 524
Passifs			
Passifs courants			
Provision pour garanties d'exécution	32 655	(7 231)	25 424
Capitaux propres			
Résultats non distribués	256 668	4 741	261 409

iii) En novembre 2016, l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») a publié l'IFRIC 22 *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. Cette interprétation précise le cours de change à utiliser pour la présentation de l'information relative à des transactions libellées en monnaies étrangères conformément à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, dans les circonstances où un client a payé d'avance des biens et services.

L'interprétation a été adoptée le 1er mars 2018 et n'a pas entraîné d'ajustements importants.

NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS PUBLIÉES QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

i) En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information applicables aux contrats de location pour les deux parties au contrat. Cette norme élimine le classement des contrats de location entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur. Elle reprend en grande partie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En conséquence, un bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple et contrats de location-financement et de comptabiliser ces deux types de contrats différemment. IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location*, IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.*

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'application anticipée n'est permise que si IFRS 15 a été adoptée. La Société a choisi la méthode rétrospective modifiée et elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée. Elle choisira d'appliquer la norme aux contrats précédemment définis comme contrats de location conformément à IAS 17 et IFRIC 4. La Société n'appliquera pas la norme aux contrats qui n'ont pas déjà été définis comme étant assortis d'un contrat de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4. La Société appliquera les exemptions proposées dans la norme pour les contrats de location dont la durée de location se situe dans les 12 mois suivant la date d'application initiale et pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société a choisi de ne pas appliquer la norme aux nouveaux contrats de location dont la durée est inférieure à 12 mois. Les contrats de location simple de la Société, qui sont présentés à la note portant sur les engagements [note 22 c)] des états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 28 février 2019, entrent dans le champ d'application d'IFRS 16, sauf ceux répondant aux exigences en matière d'exemption susmentionnées.

Lorsque la Société agit en tant que preneur, un actif lié au droit d'utilisation et un passif correspondant à la valeur actuelle des paiements de loyers futurs sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour la majorité de ses contrats considérés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17. La Société amortira ses actifs au titre du droit d'utilisation selon le moindre entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif. La Société est en voie de terminer son évaluation de l'incidence de cette nouvelle norme.

ii) En juin 2017, l'IFRIC a publié IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation fournit des précisions sur l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation prévues dans IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux qui ne sont pas encore acceptés par les administrations fiscales.

L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. Puisque la Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée.

RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

Nature cyclique des marchés d'utilisateurs finaux

La demande des produits de la Société dans un secteur ou dans un marché donné peut varier considérablement selon le niveau d'activité économique dans le secteur ou le marché en cause. Ces facteurs peuvent être atténués par le fait que les ventes de la Société sont diversifiées sur le plan géographique et par la diversité des marchés des utilisateurs finaux. Rien ne garantit toutefois qu'une récession ou un ralentissement économique dans certains secteurs ou territoires, notamment le ralentissement actuel dans le secteur du pétrole et du gaz, n'aurait pas un effet défavorable important sur les ventes de la Société.

Concurrence

Les pressions de la concurrence dans les marchés de la Société pourraient entraîner une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires, les marges et le résultat net. La Société livre également concurrence à des fabricants qui sont établis dans des pays où les salaires sont peu élevés et offrent de la robinetterie à des prix considérablement moins élevés que ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir la concurrence de ses concurrents actuels et futurs ni que cette concurrence n'aura pas d'effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Carnet de commandes
Le carnet de commandes de la Société est constitué de commandes que la Société considère comme étant fermes. Il s'agit d'un indicateur du chiffre d'affaires futur. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas ultérieurement d'annulations ou d'ajustements, que le carnet de commandes générera des bénéfices ni à quel moment le chiffre d'affaires et les bénéfices tirés de ce carnet de commandes seront comptabilisés.

Dépendance envers le personnel clé
La Société dépend des compétences et de l'expérience des membres de sa haute direction et d'autres employés clés. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir à son service ces membres de la haute direction et employés clés. Le départ de plusieurs d'entre eux pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société.

Risque de change
En raison de la composition géographique de la clientèle et de ses activités, la Société est exposée au risque de change. La Société conclut des contrats de change à terme pour gérer une partie de son risque net à l'égard des monnaies étrangères. Ces contrats à terme comportent un risque de crédit inhérent lié au manquement aux obligations des contreparties, risque que la Société gère en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières bien établies qui, d'après elle, seront en mesure de respecter leurs obligations. Le risque de change pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque de taux d'intérêt
Une partie du passif de la Société est constituée de titres d'emprunt à taux d'intérêt variable. De ce fait, la Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société.

Disponibilité et prix des matières premières
Les prix des matières premières, principalement de l'acier, représentent une portion substantielle des coûts de fabrication de la Société. Dans le passé, ils ont connu des fluctuations et, dans certains cas, ont eu une propension à la volatilité. Rien ne garantit que la Société réussira à transmettre à sa clientèle les augmentations du prix des matières premières grâce à une augmentation des prix de vente ou à absorber ces augmentations des coûts sans réduire ses marges bénéficiaires.

De plus, il se produit à l'occasion des pénuries de certaines matières premières. Habituellement, ces pénuries ne durent pas longtemps, et la Société est généralement en mesure de satisfaire à ses besoins. Toutefois, rien ne garantit que la Société aura des sources d'approvisionnement suffisantes pour satisfaire à tous ses besoins en temps opportun.

Relations de travail
Un grand nombre d'employés de la Société sont couverts par des conventions collectives. Bien que la Société ait réussi par le passé à négocier le renouvellement de ces conventions, rien ne garantit que ce sera le cas à l'avenir. L'incapacité de renégocier des conventions collectives pourrait entraîner des arrêts de travail ou une hausse des frais de main-d'œuvre, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats.

Dépendance envers les fournisseurs clés
La Société compte plusieurs fournisseurs clés avec lesquels elle a investi dans la fabrication de matrices à forger et de modèles à couler. Bien que la Société dispose d'autres sources d'approvisionnement pour la plupart de ses achats de matières premières, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir sur elle des répercussions défavorables.

Dépendance envers les distributeurs et les agents commerciaux
Le succès de la Société est directement lié à la capacité de ses distributeurs indépendants et agents commerciaux de vendre ses produits dans leurs marchés respectifs. Le succès de la Société est par conséquent lié à sa capacité d'attirer et de retenir les services des distributeurs et des agents commerciaux dont elle a besoin pour soutenir ses activités actuelles et poursuivre sa croissance.

Ententes contractuelles visant des projets
Pour faire face à la concurrence dans la vente de robinets, la Société pourrait conclure des contrats prévoyant la fabrication de robinets à des prix déterminés pour livraison à une date fixe ou selon des échéanciers fixes. Ces contrats peuvent comporter des risques élevés en raison d'une augmentation imprévue des prix des matières premières et d'autres coûts liés à des conditions contractuelles plus strictes. Bien que les modalités des contrats puissent varier d'un client à l'autre, les retards de production et d'autres critères de performance peuvent entraîner des dommages-intérêts fixés à l'avance et d'autres pénalités en cas de non-exécution ou d'autres problèmes liés à la garantie imputable aux modalités et conditions plus strictes de ces contrats.

Risques économiques et politiques associés aux ventes et aux activités internationales
Étant donné que la Société vend et fabrique ses produits à l'échelle mondiale, elle est assujettie aux risques liés aux activités internationales. L'issue des négociations du Brexit est incertaine et de tels processus pourraient échouer à tout moment. Par conséquent, l'imposition de mesures protectionnistes découlant de l'échec des négociations du Brexit ainsi que la modification de la législation fiscale, la possibilité d'une expropriation et d'un embargo, les restrictions du change et les perturbations sur le plan politique ou militaire et/ou le terrorisme ou encore des changements dans le cadre réglementaire pourraient avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

Cas de force majeure
Les cas de force majeure sont des événements ou circonstances imprévisibles survenant au-delà du contrôle de la Société. Ces événements comprennent, mais ne sont pas limités à l'instabilité politique, la guerre, le terrorisme, les grèves, les émeutes et la criminalité, ainsi que les événements liés aux conditions météorologiques ou sismiques sévères, tels que les tremblements de terre, ouragans, tsunamis, tornades, tempêtes de verglas, inondations et éruptions volcaniques. Le risque d'un cas de force de majeure est imprévisible et peut entraîner des retards ou des annulations de commandes et de livraisons aux clients, des retards dans la réception des matériaux provenant des fournisseurs, des dommages aux installations ou aux équipements, des blessures ou des décès et la possibilité de responsabilité légale.

Poursuites liées à l'amiante
Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. Malgré une défense vigoureuse contre ces allégations, rien ne garantit que la Société l'emportera. Des décisions, des jugements ou des modalités de règlement défavorables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Responsabilité envers les produits et autres genres de poursuites
À l'instar d'autres entreprises manufacturières internationales, la Société a déjà fait et pourrait encore faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites reliées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles en raison de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit à une assurance complète de responsabilité civile générale qui, à son avis, est généralement conforme aux pratiques de son secteur d'activité. Néanmoins, cette couverture d'assurance ne couvre pas certains types de réclamations (notamment les réclamations en cours relatives à l'amiante) qui pourraient être présentées à l'encontre de la Société. Les primes de l'assurance complète de responsabilité civile générale ont également augmenté considérablement au cours des dernières années. En conséquence, la Société n'est pas certaine qu'elle pourra continuer d'obtenir une assurance complète de responsabilité civile générale à des coûts raisonnables ou, si une telle couverture est disponible, qu'elle couvrira adéquatement sa responsabilité.

Risque lié à la santé et à la sécurité
La Société s'efforce d'offrir à ses employés, entrepreneurs et visiteurs un environnement sécuritaire et exempt de risque pour la santé dans ses locaux. La Société a mis en œuvre dans l'ensemble de ses installations des politiques et des procédures pour assurer le respect de l'ensemble des lois, de la réglementation et des normes en matière de santé et de sécurité. La Société reconnaît que l'absence d'un solide programme de santé et de sécurité peut l'exposer à la perte de temps de production, à des pénalités, à des poursuites et même à un impact sur les commandes futures puisque certains clients pourraient tenir compte des antécédents de la Société en matière de santé et sécurité dans l'attribution de contrats.

Réglementation environnementale
Les activités et les biens de la Société sont assujettis à des lois et règlements de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évacuation d'eau et d'air, la gestion et l'élimination des déchets et la sécurité des employés. Ces lois et règlements prévoient des amendes substantielles en cas d'infraction, l'arrêt de l'exploitation dans certaines circonstances, l'installation de matériel de contrôle de pollution coûteux ou la réalisation de travaux coûteux de remise en état des lieux. En outre, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ou l'application plus stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue précédemment ou l'imposition de nouvelles exigences en matière de remise en état pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants pour la Société.

Contrôles à l'égard de la communication et de l'information financière
Conformément au Règlement 52-109, il incombe au chef de la direction et au directeur financier de la Société de concevoir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information financière et d'en évaluer l'efficacité. Il leur incombe également de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS. Tout système de contrôle comporte des restrictions inhérentes et se fonde en partie sur la possibilité ou la probabilité d'événements futurs. Par conséquent, un système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs seront atteints.

Contrôle de la Société
Société Holding Velan Ltée (l'« actionnaire majoritaire ») est propriétaire de 15 566 567 actions à droit de vote multiple, ce qui représente au total environ 92,8 % des droits de vote rattachés au capital de la Société. Le contrôle des droits de vote permet à l'actionnaire majoritaire de décider de toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires. L'actionnaire majoritaire a indiqué à la Société que la vente des actions nécessite le consentement de certains membres de la famille Velan et leurs entités contrôlées.

L'actionnaire majoritaire a, dans les faits, suffisamment de droits de vote pour empêcher un changement de contrôle de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne. La vente par l'actionnaire majoritaire d'un nombre important d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice des droits de conversion rattachés aux actions à droit de vote multiple pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne.

Impôt sur le résultat et autres risques fiscaux
La Société exerce ses activités dans un certain nombre de territoires fiscaux et effectue une grande quantité d'opérations d'achat et de vente transfrontalières. Les règlements fiscaux de certains pays deviennent plus complexes. Une ou plusieurs autorités fiscales pourraient être en désaccord avec le traitement fiscal adopté par la Société, ce qui entraînerait des coûts de défense et peut-être des cotisations fiscales.

Respect de la législation de pays étrangers
En raison de la nature internationale de ses activités, la Société est assujettie à un système de lois et de règlements complexes et qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ces lois et règlements comprennent notamment des lois anticorruption, des contrôles des exportations et des douanes, des contrôles du change, des règlements concernant l'établissement des prix de cession interne ainsi que des sanctions économiques imposées par les autorités gouvernementales. Le non-respect de ces lois pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et entraîner des sanctions criminelles, civiles et administratives. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour éviter le non-respect de ces lois par ses employés et ses représentants.

Participations ne donnant pas le contrôle
La Société exerce l'ensemble de ses activités en Chine et à Taïwan, et une partie de ses activités en France et en Corée avec des partenaires qui sont des entités détenant des participations ne donnant pas le contrôle. La réussite de ces entreprises est tributaire de la performance satisfaisante des partenaires dans l'exécution de leurs obligations. Le défaut de ces partenaires de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer des obligations financières et des obligations de performance additionnelles à la Société et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses bénéfices et sa situation financière.

Acquisition d'entreprises
Le succès d'une acquisition d'entreprise dépend en partie de l'intégration de l'entreprise acquise au moyen des opérations telles que la réalisation de synergies, l'élimination de la duplication des coûts, l'intégration des systèmes d'information et la mise en place de contrôles et de procédures. L'incapacité d'intégrer rapidement une entreprise acquise pourrait entraîner une perte d'occasions d'affaires, des coûts d'intégration plus élevés que prévu et le départ de personnel clé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices.

Cybersécurité
Les réseaux informatiques de la Société sont essentiels au fonctionnement quotidien et contiennent des informations sur les finances, le personnel, les produits, les clients et les fournisseurs de la Société. Les risques liés à la cybersécurité sont de plus en plus complexes, variés et nombreux. Une atteinte importante à la cybersécurité peut avoir des conséquences telles que la perte d'informations clés, des dommages à la réputation et la perturbation des activités, lesquelles peuvent également être très nuisibles sur le plan financier. Bien que la Société consacre des ressources considérables au maintien et à la protection de ses réseaux informatiques, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de prévenir ou de détecter une brèche potentielle dans ses réseaux ou d'y réagir adéquatement, car, entre autres facteurs, les menaces à la cybersécurité sont en constante mutation et il peut être difficile de prévoir ces menaces et de les détecter immédiatement.

RAPPROCHEMENTS ET MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans le présent rapport de gestion ainsi que d'autres parties du Rapport annuel 2019, la Société utilise des mesures du rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures non conformes aux IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, qui sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures du rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés ci-dessous.

Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts et amortissement ("BAIIA")

(en milliers)

Pour l'exercice clos le:	28 fév. 2019	28 fév. 2018	28 fév. 2017	28 fév. 2016	28 fév. 2015
Résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple	(4 882)	(17 811)	7 737	3 641	18 580
Ajustements pour:					
Perte de valeur du Goodwill	-	-	-	11 510	-
Amortissement des immobilisation corporelles	11 566	11 035	11 943	13 301	13 749
Amortissement des immobilisation incorporelles	2 009	1 842	1 767	2 008	2 374
Charges financières (Produits financiers)	695	197	74	(199)	590
Impôt sur le résultat	(2 301)	361	4 680	8 302	9 773
BAIIA	7 087	(4 376)	26 201	38 563	45 066

Pour le trimestre clos le:	28 fév. 2019	28 fév. 2018
Résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple	1 519	(8 221)
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisation corporelles	3 461	2 792
Amortissement des immobilisation incorporelles	677	545
Charges financières (Produits financiers)	23	64
Impôt sur le résultat	(1 865)	3 685
BAIIA	3 815	(1 135)

Velan Inc.

États financiers consolidés
Exercices clos les 28 février 2019 et 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Velan Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Velan Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 28 février 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 28 février 2019 et 2018;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur indépendant sur ces états, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur indépendant sur ces états, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses opérations, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses opérations. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses opérations;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et que nous leur avons communiqué toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc-Stéphane Pennee.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal, Québec
Le 16 mai 2019

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A123642

Velan Inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 28 février 2019 et 2018
(en milliers de dollars américains)

	28 février 2019 $	28 février 2018 $
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 673	85 391
Placements à court terme	658	647
Créances d'exploitation (note 25)	137 520	137 382
Impôt sur le résultat à recouvrer	16 863	8 012
Stocks (note 5)	165 583	170 790
Acomptes et charges payées d'avance	4 612	4 222
Actifs dérivés	189	604
	396 098	407 048
Actifs non courants (note 4)		
Immobilisations corporelles (notes 7 et 19)	83 537	89 864
Immobilisations incorporelles et goodwill (notes 4 et 8)	18 146	20 210
Impôt sur le résultat différé (note 20)	25 947	22 034
Autres actifs	629	1 037
	128 259	133 145
Total des actifs	524 357	540 193
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 10)	29 807	20 848
Emprunts bancaires à court terme	2 172	1 074
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 9)	74 910	63 441
Impôt sur le résultat à payer	495	2 186
Dividendes à payer	497	1 678
Acomptes de clients	40 240	48 963
Provisions (note 11)	8 494	10 798
Provision pour garanties d'exécution (note 11)	23 014	32 655
Passifs dérivés	83	1 615
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	8 609	8 151
	188 321	191 409
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 12)	13 242	13 978
Impôt sur le résultat à payer	1 742	2 078
Impôt sur le résultat différé (note 20)	3 738	2 889
Autres passifs	8 481	8 222
	27 203	27 167
Total des passifs	215 524	218 576
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple		
Capital social (note 13)	73 090	73 090
Surplus d'apport	6 074	6 057
Résultats non distribués	254 606	256 668
Cumul des autres éléments du résultat global	(28 990)	(19 790)
	304 780	316 025
Participations ne donnant pas le contrôle (note 6)	4 053	5 592
Total des capitaux propres	308 833	321 617
Total des passifs et des capitaux propres	524 357	540 193

Engagements et éventualités (note 22)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

T.C. Velan, administrateur

Yves Leduc, administrateur

Velan Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018
(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	2019 $	2018 $
Chiffre d'affaires (notes 14 et 24)	366 865	337 963
Coût des ventes (notes 5, 14 et 15)	281 270	267 102
Marge brute	85 595	70 861
Frais d'administration (note 16)	93 336	87 713
Autres charges (produits)	(741)	1 463
Résultat d'exploitation	(7 000)	(18 315)
Produits financiers	865	1 102
Charges financières	(1 560)	(1 299)
Charges financières, montant net	(695)	(197)
Résultat avant impôt	(7 695)	(18 512)
Impôt sur le résultat (note 20)	(2 301)	361
Résultat net de l'exercice	(5 394)	(18 873)
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	**(4 882)**	**(17 811)**
Participations ne donnant pas le contrôle	(512)	(1 062)
	(5 394)	(18 873)
Résultat par action (note 21)		
De base	(0,23)	(0,82)
Dilué	(0,23)	(0,82)
Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple	0,09 $ (0,12 $ CA)	0,31 $ (0,40 $ CA)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018
(en milliers de dollars américains)

	2019 $	2018 $
Résultat global		
Résultat net de l'exercice	(5 394)	(18 873)
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion sur des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain)	(9 300)	15 938
Résultat global	(14 694)	(2 935)
Résultat global attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	(14 082)	(2 051)
Participations ne donnant pas le contrôle	(612)	(884)
	(14 694)	(2 935)

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat net.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018
(en milliers de dollars américains)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple						
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 février 2017	73 584	6 017	(35 550)	281 343	325 394	6 517	331 911
Résultat net de la période	-	-	-	(17 811)	(17 811)	(1 062)	(18 873)
Autres éléments du résultat global	-	-	15 760	-	15 760	178	15 938
	73 584	6 017	(19 790)	263 532	323 343	5 633	328 976
Incidence de la rémunération fondée sur des actions [note 13 d)]	-	40	-	-	40	-	40
Rachat d'actions [note 13 c)]	(494)	-	-	(136)	(630)	-	(630)
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(4 824)	(4 824)	-	(4 824)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(1 904)	(1 904)	-	(1 904)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(41)	(41)
Solde au 28 février 2018	73 090	6 057	(19 790)	256 668	316 025	5 592	321 617
Ajustement relatif à la transition vers IFRS 15 (note 3)	-	-	-	4 741	4 741	-	4 741
Solde ajusté au 1er mars 2018	73 090	6 057	(19 790)	261 409	320 766	5 592	326 358
Résultat net de la période	-	-	-	(4 882)	(4 882)	(512)	(5 394)
Autres éléments du résultat global	-	-	(9 200)	-	(9 200)	(100)	(9 300)
	73 090	6 057	(28 990)	256 527	306 684	4 980	311 664
Incidence de la rémunération fondée sur des actions [note 13 d)]	-	17	-	-	17	-	17
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(1 427)	(1 427)	-	(1 427)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(494)	(494)	-	(494)
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(927)	(927)
Solde au 28 février 2019	73 090	6 074	(28 990)	254 606	304 780	4 053	308 833

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018
(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

	2019 $	2018 $
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(5 394)	(18 873)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 27)	7 118	6 994
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 28)	(11 311)	9 986
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9 587)	(1 893)
Activités d'investissement		
Placements à court terme	(11)	327
Entrées d'immobilisations corporelles	(7 510)	(6 202)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(1 141)	(437)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	144	141
Variation nette des autres actifs	403	(507)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(8 115)	(6 678)
Activités de financement		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(3 102)	(6 681)
Dividendes versés aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	(927)	(41)
Rachat d'actions [note 13 c)]	-	(630)
Emprunts bancaires à court terme (note 29)	1 098	(576)
Augmentation de la dette à long terme (note 29)	3 989	-
Remboursement de la dette à long terme (note 29)	(3 586)	(3 206)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2 528)	(11 134)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie	(3 447)	8 021
Variation nette de la trésorerie au cours de la période	(23 677)	(11 684)
Trésorerie à l'ouverture de la période, montant net	64 543	76 227
Trésorerie à la clôture de la période, montant net	40 866	64 543
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 673	85 391
Dette bancaire	(29 807)	(20 848)
	40 866	64 543
Informations supplémentaires		
Intérêts reçus	26	532
Impôt sur le résultat payé	10 459	3 752

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1 Généralités et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et de ses filiales. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle.

La Société est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société par actions sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. La Société a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2. La société mère ultime de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 mai 2019.

2 Principales méthodes comptables

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle est définie comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les indicateurs servant à déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité se répartissent en indicateurs principaux et secondaires.

Parmi les indicateurs principaux, on compte :

- la monnaie dans laquelle sont libellées les ventes et les entrées de trésorerie;
- la monnaie du pays influant le plus sur les prix de vente;
- la monnaie dans laquelle sont libellées les charges et les sorties de trésorerie.

Les indicateurs principaux ont plus de poids que les indicateurs secondaires. Si la monnaie fonctionnelle peut être déterminée au moyen des indicateurs principaux, les indicateurs secondaires ne sont pas pris en considération.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain (note 6).

Consolidation

Les présents états financiers reflètent la consolidation des comptes de la Société et de ses filiales. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité émettrice, notamment une entité structurée, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités de l'entité émettrice. Les filiales sont pleinement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date de cessation du contrôle.

Toutes les filiales préparent leurs états financiers à la même date de présentation de l'information financière que la Société, sauf Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd., dont la date de clôture d'exercice est le 31 décembre. Le résultat consolidé comprend la quote-part revenant à la Société des résultats d'exploitation de cette entité jusqu'à cette date. Les transactions et soldes intragroupe et les profits et pertes latents sur les transactions intragroupes sont éliminés.

Transactions et soldes en monnaie étrangère

La Société et ses filiales convertissent leurs transactions et leurs soldes libellés en monnaie étrangère dans leur monnaie fonctionnelle. Une monnaie étrangère est définie comme toute monnaie différente de la monnaie fonctionnelle d'une entité.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux hebdomadaires moyens tout au long de l'exercice. Les profits et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

Conversion des comptes des filiales à l'étranger

Les états financiers des filiales à l'étranger de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière. Tous les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice, et les produits et charges le sont au taux moyen de la période. Les profits et les pertes qui résultent de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global de la période.

Instruments financiers

Exercice clos le 28 février 2018 (avant l'adoption d'IFRS 9)

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances d'exploitation et des actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, des emprunts bancaires à court terme, des dettes d'exploitation et charges à payer, des acomptes de clients, des dividendes à payer, de la provision pour garanties d'exécution, de la dette à long terme et des passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (se reporter à la rubrique « Dérivés incorporés »). Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : instruments détenus à des fins de transaction, actifs disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et autres passifs financiers. Le classement varie selon l'objet pour lequel un instrument financier a été acquis et les caractéristiques de l'instrument. Sauf en des circonstances très limitées, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Instruments détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La Société a classé ses instruments financiers dérivés comme étant détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances, placements détenus jusqu'à l'échéance et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à l'échéance et d'autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus à l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation sont classés dans les prêts et créances. La dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, les dividendes à payer, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, sont classés dans les autres passifs financiers, qui sont tous évalués au coût amorti.

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé autonome, et que l'instrument hybride n'est pas classé comme étant détenu à des fins de transaction ou désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dérivés incorporés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas des caractéristiques d'option et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de la contrepartie, ou que l'élément non financier est habituellement libellé dans la monnaie du contrat, ou encore que la monnaie du contrat est habituellement utilisée dans l'environnement économique dans lequel se produit la transaction, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié au contrat hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. À l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Exercice clos le 28 février 2019

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances d'exploitation et des actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, des emprunts bancaires à court terme, des dettes d'exploitation et charges à payer, des acomptes de clients, des dividendes à payer, de la dette à long terme et des passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (se reporter à la rubrique « Dérivés incorporés »). Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Sauf en des circonstances très limitées, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation au titre de ces passifs est acquittée ou éteinte, ou qu'elle a expiré.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle elles se produisent.

Instruments financiers classés au coût amorti

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, les dividendes à payer et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, de la Société sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus à l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument.

La Société évalue les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers évalués au coût amorti à la clôture de chaque exercice. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit.

Pour les créances d'exploitation, la Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9 selon laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie doivent être comptabilisées dès la comptabilisation initiale.

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé autonome, et que l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net, ou désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Bref, si le dérivé est incorporé à un instrument financier classé à la juste valeur par le biais du résultat net, il n'est pas séparé.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas d'élément d'option, et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de toute partie importante au contrat, ou dans la monnaie dans laquelle le prix du bien ou du service connexe qui est acquis ou livré est habituellement libellé dans le cadre de transactions commerciales effectuées à l'échelle internationale ou encore la monnaie qui est habituellement utilisée dans le cadre de contrats visant l'achat ou le vente d'éléments non financiers dans l'environnement économique dans lequel se produisent les transactions, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié au contrat hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. À l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

Les justes valeurs estimées pour les instruments financiers visent à fournir une approximation des montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de l'environnement actuel en matière de taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.

Comptabilisation des produits

Exercice clos le 28 février 2018 (avant l'adoption d'IFRS 15)

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cours normal des activités de la Société. Les produits sont présentés déduction faite des taxes de vente et des taxes sur la valeur ajoutée, des retours, des rabais et des remises sur quantité.

Les produits sont comptabilisés lorsque leur montant et les coûts connexes peuvent être évalués de manière fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que certains critères précis ont été remplis pour chacune des activités de la Société, comme il est décrit ci-après.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un lieu spécifié, conformément aux modalités dont il a été convenu, que le risque d'obsolescence et de perte a été transféré au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose d'indications objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux, et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des remises sur quantité et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les remises sur quantité et les retours, et constituer une provision à leur égard. Les remises sur quantité sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

Ventes de services

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société effectue les services.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Exercice clos le 28 février 2019

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cours normal des activités de la Société. Les produits sont présentés déduction faite de la rémunération variable, notamment les taxes de vente et les taxes sur la valeur ajoutée, les retours, les rabais, les remises sur quantité et les provisions pour garanties d'exécution.

Les produits sont comptabilisés lorsque le modèle en cinq étapes décrit dans IFRS 15 est mené à terme. Les cinq étapes donnant lieu à la comptabilisation des produits visent à définir le ou les contrats conclus avec un client, à déterminer les obligations de prestation contenues dans le contrat, à déterminer le prix de transaction, à répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation contenues dans le contrat et à comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli ou à mesure que l'entité remplit une obligation de prestation.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un emplacement spécifié, conformément aux modalités dont il a été convenu, que le contrôle et le risque d'obsolescence et de perte ont été transférés au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose de preuves objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux, et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des remises sur quantité et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les remises sur quantité, les retours et les provisions pour garanties d'exécution. Les remises sur quantité sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

Ventes de services

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société livre les services.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des fonds en banque, d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition, et de la dette bancaire. La dette bancaire est présentée dans les passifs courants à l'état consolidé de la situation financière. Des intérêts sont gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie à des taux annuels allant de 0,0 % à 2,7 %. Des intérêts sont versés sur la dette bancaire à des taux allant de 1,5 % à 6,6 %.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au moins trois mois à partir de la date d'acquisition, mais de moins de un an. Des intérêts sont gagnés sur les placements à court terme à des taux allant de 1,0 % à 8,8 %.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts de vente variables applicables. Le coût des stocks est établi comme suit :

a) les matières premières sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré, exception faite des éléments qui ne sont pas habituellement fongibles, qui sont évalués en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels;

b) les produits en cours de fabrication, les pièces finies et les produits finis sont évalués selon le coût des matières premières décrit en a), majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication applicables.

La valeur des stocks obsolètes ou invendables repose sur l'évaluation que fait la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée à la lumière de l'usage passé, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte associé à des stocks particuliers. Toute perte de valeur peut être reprise lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite de toute aide publique connexe, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts d'acquisition comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts de fabrication comprennent les coûts des matières et de la main-d'œuvre directes, ainsi que les frais généraux de fabrication applicables. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les coûts ultérieurs ne sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif séparé, selon ce qui convient, que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'un élément remplacé est passée en charges lorsque l'élément est utilisé. Les autres frais de réparation et d'entretien sont tous comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les actifs sont amortis à partir du moment où ils sont prêts à être utilisés. Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont examinées et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé principalement selon les modes et les taux annuels ou durées qui suivent :

	Mode	**Taux/Durée**
Bâtiments	Dégressif à taux constant	De 4 % à 5 %
Matériel et outillage et mobilier et agencements	Dégressif à taux constant	De 10 % à 31 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel roulant	Dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société de l'actif net identifiable de la filiale acquise à la date d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises se rapportent principalement à des brevets, à des produits, à des conceptions, à des listes de clients, à des accords de non-concurrence et à des logiciels. Les immobilisations incorporelles générées en interne se rapportent à des frais de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement ne satisfassent aux critères à remplir aux fins du report.

La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net à la lumière de la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité des actifs font l'objet d'un examen et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent un changement de durée d'utilité. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés par modification de la durée ou du mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation. L'amortissement est déterminé principalement selon les modes et les durées qui suivent :

	Mode	Durée
Brevets, produits et conceptions	Linéaire	De 5 à 15 ans
Listes de clients	Linéaire	10 ans
Accords de non-concurrence	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	De 1 an à 3 ans

Aide publique

La Société obtient une aide financière sous la forme de crédits d'impôt à l'investissement (« CII »). Les CII sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, l'aide se rapportant à des dépenses admissibles est déduite du coût des actifs ou des dépenses concernées dans la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées, dans la mesure où la réalisation est raisonnablement assurée.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs à durée d'utilité indéterminée (p. ex., le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée) ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation.

Tous les autres actifs non courants doivent être examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible.

Aux fins de l'application du test de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie identifiables séparément. Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe un indice d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. Une perte de valeur est comptabilisée, correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur sert d'abord à réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, et ensuite à réduire les autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et de sa valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Aux fins de l'application des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT en fonction du niveau auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises y ayant donné naissance.

Les actifs non courants et non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur antérieurement, font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de déterminer si la perte de valeur peut être reprise.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés respectivement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est calculée à partir des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société dégage un bénéfice imposable. Lorsqu'un actif est transféré entre des entités comprises dans le groupe consolidé, l'écart entre les taux d'imposition des deux entités est comptabilisé à titre de charge d'impôt dans la période au cours de laquelle le transfert a lieu. Des impôts exigibles sont comptabilisés au titre de tout impôt à payer dans la période considérée. Des passifs d'impôt exigible sont comptabilisés au titre de l'impôt exigible dans la mesure où les impôts demeurent impayés pour la période considérée et les périodes antérieures.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale peut recevoir plusieurs interprétations, et établit des provisions, au besoin. Des provisions au titre de positions fiscales incertaines sont comptabilisées lorsqu'elles sont probables, et elles correspondent à la meilleure estimation du montant faite par la Société.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode du report variable, au titre des écarts temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas pris en considération s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable. Les impôts différés sont déterminés au moyen des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage ultérieurement un bénéfice imposable auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture, et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires liés à des participations dans des filiales, sauf dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle les écarts temporaires s'inverseront, et où il est probable qu'ils ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt exigible si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Normalement, la Société n'a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif et un passif d'impôt exigible que lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si cette administration fiscale permet à la Société de faire ou de recevoir un seul paiement net. La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit : 1) sur la même entité imposable; soit 2) sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou encore de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, dans chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou récupérés.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures attendues.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation.

Provision pour garantie d'exécution

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Elle est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant a été raisonnablement estimé. La provision pour garantie d'exécution n'est pas comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures.

La provision pour garantie d'exécution correspond à la valeur actuelle des dépenses requises pour régler l'obligation au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant l'évaluation actuelle du marché pour la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. Les contrats ayant pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif à la Société sont comptabilisés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début de la période de location pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis aux termes d'un contrat de location-financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée d'utilité attendue sur la même base que d'autres actifs similaires et la durée du contrat de location.

Les contrats de location à l'égard desquels une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont passés en charges à l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les attributions effectuées aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société sont comptabilisées selon la méthode axée sur la juste valeur. La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle reçoit des services des membres de son personnel en contrepartie d'options sur actions, d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions différées (« UAD »).

Options sur actions

La juste valeur des services reçus des membres du personnel en contrepartie de l'attribution d'options est amortie sur la période d'acquisition des droits, à titre de charge de rémunération, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant total à passer en charges est établi en multipliant le nombre d'options dont l'acquisition est attendue par la juste valeur d'une option à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La seule condition à l'acquisition des droits réside dans le fait de demeurer un membre du personnel de la Société pendant un délai défini. L'acquisition des droits se fait généralement à raison de un quart par an sur une période de quatre ans à compter de la date d'attribution. Cette condition non liée à la performance du marché est prise en compte dans l'estimation

du nombre d'options dont l'acquisition est attendue. Si le nombre d'options dont l'acquisition est attendue diffère de ce qui avait été attendu initialement, la charge est ajustée en conséquence. Lorsque des options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions. Le produit reçu, ainsi que le montant comptabilisé dans le surplus d'apport, déduction faite des coûts de transactions directement attribuables, le cas échéant, est comptabilisé dans le capital social.

UAR et UAD

Des UAR et des UAD peuvent être attribuées à certains administrateurs indépendants et employés à temps plein dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, aux termes duquel ils ont le droit de recevoir des paiements en trésorerie en fonction du cours de l'action de la Société au moment pertinent. Le passif au titre des UAR et des UAD est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est ajusté par la suite chaque date de clôture pour tenir compte des variations de la juste valeur selon l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR et d'UAD dont les droits deviendront éventuellement acquis. Le passif est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer sur la durée d'acquisition des droits, un montant correspondant étant imputé à la charge de rémunération.

Estimations comptables et hypothèses critiques

Les principales méthodes comptables de la Société décrites plus haut sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement important n'a été apporté aux estimations comptables critiques au cours des deux derniers exercices.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimée et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provision pour garantie d'exécution

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. La Société évalue les modalités contractuelles précises, les tendances passées et les risques de performance prévisionnels. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations définies ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision pour garantie d'exécution présentée à l'état consolidé de la situation financière, ainsi qu'une incidence correspondante sur le chiffre d'affaires à l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

Jugements critiques aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société

Consolidation

La Société consolide, dans les présents états financiers, les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. Il a été déterminé que la Société détient des droits substantiels sur cette entité structurée qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, bien que sa quote-part dans cette entité ne soit que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris les budgets), d'approuver les transactions portant sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devait être consolidée.

3 Nouvelles normes et modifications comptables

Nouvelles normes et modifications comptables adoptées au cours de l'exercice

i) En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui comportaient de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation (en 2009 et en 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La version de juillet 2014 représentait la version finale de la norme, remplaçant les versions antérieures d'IFRS 9 et menant à terme pour l'essentiel le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Cette norme a remplacé les modèles de classement des actifs financiers et des passifs financiers par un modèle unique ne comportant que trois catégories : le coût amorti, la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et la juste valeur par le biais du résultat net. La base de classement dépendait du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs et aux passifs financiers. La norme présentait un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui exige une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En particulier, la nouvelle norme exigeait que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues à compter du moment où les instruments financiers sont comptabilisés pour la première fois et elle abaissait le seuil pour comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie totale. La nouvelle norme présentait également un modèle considérablement modifié pour la comptabilité de couverture qui comporte la présentation d'informations supplémentaires sur les activités de gestion des risques, afin de faire cadrer plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques.

La nouvelle norme a été adoptée de manière prospective au 1er mars 2018 et son adoption n'a donné lieu à aucun ajustement important.

ii) Publiée en mai 2014, la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires devaient être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Ce principe fondamental est mis en œuvre selon un modèle en cinq étapes : i) identification du ou des contrats avec un client, ii) identification des obligations de prestation aux termes du contrat, iii) détermination du prix de transaction, iv) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation aux termes du contrat et v) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque l'entité remplit les obligations de prestation. IFRS 15 a remplacé IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires,* IFRIC 13 *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15 *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18 *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC-31 *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La nouvelle norme a été adoptée le 1er mars 2018. La Société a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective modifiée où l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme a été comptabilisé à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués à la date d'adoption sans retraiter les résultats comparatifs. La Société a déterminé qu'un ajustement des résultats non distribués était requis au 1er mars 2018 par suite de l'adoption de la norme. Les provisions pour garanties d'exécution sont considérées comme une rémunération variable aux termes d'IFRS 15. Ces provisions peuvent provenir d'éventuels retards de livraison et d'autres pénalités pour non-conformité contractuelles ou de dommages-intérêts. En vertu d'IFRS 15, la Société a modifié l'évaluation de sa provision pour garanties d'exécution afin qu'elle constitue son estimation la plus appropriée du résultat final des garanties d'exécution. Cette estimation la plus appropriée prend en compte les modalités contractuelles précises et les risques de performance prévisionnels. Auparavant, la Société évaluait sa provision pour garanties d'exécution en se basant sur l'exposition maximale attendue des contrats sous-jacents.

En outre, en vertu de la nouvelle norme, les pénalités pour retards de livraison, qui ont été auparavant comptabilisées dans le coût des ventes, sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

L'incidence de cet ajustement sur les résultats réels est résumée ci-dessous à la rubrique *Résumé de l'incidence d'IFRS 15 sur les états financiers.*

La nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur le calendrier des produits provenant de la vente de biens, car la majeure partie de ces produits continuent d'être comptabilisés au moment de leur livraison, selon les modalités d'expédition convenues. Toutefois, la Société a déterminé que, si certains critères sont remplis, des éléments distincts aux termes du contrat de vente des biens pourront être classés comme des obligations de prestation distinctes. Ces éléments pourraient comprendre, sans s'y limiter, la livraison de dessins et de documentation, la prestation de services (mise en service, inspection, expédition et test) et les garanties. La méthode choisie pour la répartition des produits entre plusieurs éléments, dans le cadre d'un contrat de vente de biens où des obligations de prestation distinctes ont été relevées, est la méthode de l'évaluation du marché avec ajustement. Même si les modifications indiquées ci-dessus peuvent avoir une incidence sur les produits des activités ordinaires des exercices futurs, la Société a déterminé qu'elles n'ont pas eu d'incidence importante sur les produits consolidés de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

Résumé de l'incidence d'IFRS 15 sur les états financiers

Les éléments des états financiers dont il n'est pas question ci-dessous n'ont pas été touchés par l'adoption d'IFRS 15 par la Société.

États consolidés de la situation financière

	28 février 2018 Valeur comptable selon IAS 18 $	**Ajustement relatif à l'adoption d'IFRS 15**	**1er mars 2018 Valeur comptable selon IFRS 15 $**
Actifs			
Actifs non courants			
Impôt sur résultat différé	22 034	2 490	24 524
Passifs			
Passifs courants			
Provision pour garanties d'exécution	32 655	(7 231)	25 424
Capitaux propres			
Résultats non distribués	256 668	4 741	261 409

iii) En novembre 2016, l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») a publié l'IFRIC 22 *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. Cette interprétation précise le cours de change à utiliser pour la présentation de l'information relative à des transactions libellées en monnaies étrangères conformément à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, dans les circonstances où un client a payé d'avance des biens et services.

L'interprétation a été adoptée le 1er mars 2018 et n'a pas entraîné d'ajustements importants.

Nouvelles normes et modifications publiées qui n'ont pas encore été adoptées

i) En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information applicables aux contrats de location pour les deux parties au contrat. Cette norme élimine le classement des contrats de location entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur. Elle reprend en grande partie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En conséquence, un bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple et contrats de location-financement et de comptabiliser ces deux types de contrats différemment. IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location*, IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.*

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'application anticipée n'est permise que si IFRS 15 a été adoptée. La Société a choisi la méthode rétrospective modifiée et elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée. Elle choisira d'appliquer la norme aux contrats précédemment définis comme contrats de location conformément à IAS 17 et IFRIC 4. La Société n'appliquera pas la norme aux contrats qui n'ont pas déjà été définis comme étant assortis d'un contrat de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4. La Société appliquera les exemptions proposées dans la norme pour les contrats de location dont la durée de location se situe dans les 12 mois suivant la date d'application initiale et pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société a choisi de ne pas appliquer la norme aux nouveaux contrats de location dont la durée est inférieure à 12 mois. Les contrats de location simple de la Société, qui sont présentés à la note portant sur les engagements [note 22 c)] des états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 28 février 2019, entrent dans le champ d'application d'IFRS 16, sauf ceux répondant aux exigences en matière d'exemption susmentionnées.

Lorsque la Société agit en tant que preneur, un actif lié au droit d'utilisation et un passif correspondant à la valeur actuelle des paiements de loyers futurs sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour la majorité de ses contrats considérés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17. La Société amortira ses actifs au titre du droit d'utilisation selon le moindre entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif. La Société est en voie de terminer son évaluation de l'incidence de cette nouvelle norme.

ii) En juin 2017, l'IFRIC a publié IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation fournit des précisions sur l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation prévues dans IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux qui ne sont pas encore acceptés par les administrations fiscales.

L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. Puisque la Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée.

4 Analyse de la dépréciation des actifs non courants et du goodwill

Test de dépréciation des actifs non courants au 28 février 2019

Étant donné que la capitalisation boursière de la Société est inférieure à la valeur comptable de ses capitaux propres, ce qui indique une possible dépréciation des actifs non courants, la Société a effectué un test de dépréciation au 28 février 2019. Ainsi, la Société a soumis à un test de dépréciation la valeur comptable de ces actifs attribués aux diverses UGT. D'après ce test, la Société a déterminé que la valeur recouvrable de ces actifs dépassait de 77 025 $ la valeur comptable de 171 349 $ et, par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour ces UGT au 28 février 2019.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie par UGT à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. En ce qui concerne les UGT dont la valeur recouvrable a été déterminée selon la valeur d'utilité, les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers d'une période de quatre ans, préparés par la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour les UGT soumis à des tests entre -4,9 % et 20,5 % en 2020, entre 9,6 % et 20,5 % en 2021, entre 9,7 % et 18,8 % en 2022 et entre 13,2 % et 20,1 % en 2023;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour les UGT correspondant à 35 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues (compte non tenu du produit tiré de la sortie d'actifs) pour les UGT soumis à des tests totalisant 16 272 $ en 2020, 9 056 $ en 2021, 5 908 $ en 2022 et 6 312 $ en 2023;
- le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation allant de 13,6 % à 15,4 % et d'un taux de croissance final allant de 2,0 % à 4,5 %.

Les projections de dépréciation tenaient compte de l'incidence prévue d'une stratégie annoncée récemment par la Société visant à regrouper ses activités de fabrication. Étant donné que la direction a mis en place un plan détaillé et a commencé à le mettre en œuvre, l'inclusion de l'incidence de cette stratégie est autorisée.

Pour les UGT dont la valeur recouvrable a été établie selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie, les principales hypothèses importantes susmentionnées étaient les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 25 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation allant de 12,9 % à 13,6 % et d'un taux de croissance final de 2,0 %;
- des synergies de 40 % concernant les autres frais d'administration ont été ajoutées au BAIIA, car elles correspondent aux coûts supplémentaires qu'un intervenant du marché n'engagerait pas.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité de la valeur recouvrable des actifs non courants associés aux diverses UGT pour la période, dans l'hypothèse d'une hausse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous. Il importe de noter que cette analyse de sensibilité tient pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante.

	Hausse (baisse) de la valeur recouvrable $
Hausse du BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	21 878
Hausse du taux d'actualisation	(18 755)
Hausse du taux de croissance final	4 797
Hausse des synergies	1 420

Une baisse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous, en tenant pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante, aurait l'effet suivant sur la valeur recouvrable des actifs non courants associés aux diverses UGT :

	Hausse (baisse) de la valeur recouvrable $
Baisse du BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	(21 878)
Baisse du taux d'actualisation	22 426
Baisse du taux de croissance final	(3 834)
Baisse des synergies	(1 419)

Test de dépréciation du goodwill au 28 février 2019

Dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a terminé l'analyse de dépréciation et a évalué la recouvrabilité des actifs attribués à ses diverses UGT. La Société a calculé les valeurs recouvrables de ses UGT à l'aide de méthodes d'évaluation compatibles avec celles utilisées pour les exercices précédents.

La Société a soumis à un test de dépréciation la valeur comptable du goodwill de l'UGT représentant sa filiale française, Velan S.A.S., et a déterminé que la valeur recouvrable dépassait d'un montant considérable de 37 761 $ la valeur comptable de 26 446 $ et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur du goodwill de cette UGT au 28 février 2019.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers sur quatre ans à jour qu'a préparés la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 20,5 % en 2020, de 18,5 % en 2021, de 18,8 % en 2022 et de 16,3 % en 2023;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 35 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT correspondant à 2,0 % du chiffre d'affaires annuel.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 13,6 % et d'un taux de croissance final de 2,0 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT à atteindre de nouveau ses niveaux de croissance et de rentabilité antérieurs en fonction du carnet de commandes actuel de l'UGT, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de l'énergie nucléaire et de la cryogénie. Les hypothèses relatives aux marges utilisées cadraient avec les marges effectivement dégagées par l'UGT au cours des exercices précédents.

Test de dépréciation du goodwill au 28 février 2018

Dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a terminé l'analyse de dépréciation et a évalué la recouvrabilité des actifs attribués à ses diverses UGT. La Société a calculé les valeurs recouvrables de ses UGT à l'aide de méthodes d'évaluation compatibles avec celles utilisées pour les exercices précédents.

La Société a également soumis à un test de dépréciation la valeur comptable du goodwill de l'UGT représentant sa filiale française, Velan S.A.S., et a déterminé que la valeur recouvrable dépassait d'un montant considérable de 69 309 $ la valeur comptable de 36 361 $ et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur du goodwill de cette UGT au 28 février 2018.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers triennaux à jour préparés par la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 21,8 % en 2019, de 20,7 % en 2020 et de 18,9 % en 2021;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 1 880 $ en 2019, en 2020 et en 2021.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 15,0 % et d'un taux de croissance final de 2,0 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT à atteindre de nouveau ses niveaux de croissance et de rentabilité antérieurs en fonction du carnet de commandes actuel de l'UGT, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de l'énergie nucléaire et de la cryogénie. Les hypothèses relatives aux marges utilisées cadraient avec les marges effectivement dégagées par l'UGT au cours des exercices précédents.

5 Stocks

	Au 28 février 2019	Au 28 février 2018
	$	$
Matières premières	35 858	32 381
Produits en cours de fabrication et pièces finies	96 863	101 629
Produits finis	32 862	36 780
	165 583	170 790

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé pour l'exercice une provision nette supplémentaire de 2 518 $ (828 $ en 2018), compte tenu des reprises de 7 111 $ (5 476 $ en 2018).

6 Filiales et transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle

a) Participations dans des filiales

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principales filiales de la Société au 28 février 2019. À moins d'indication contraire, les filiales détiennent un capital social composé uniquement d'actions ordinaires, détenues directement par la Société, et le pourcentage des titres de participation détenus est égal aux droits de vote que la Société détient. Le pays de constitution ou d'inscription est celui de l'établissement principal.

			% des titres de participation détenus par la Société		% des titres de participation détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		
Nom de l'entité	**Monnaie fonctionnelle**	**Pays de constitution**	**2019**	**2018**	**2019**	**2018**	**Activités principales**
Velan Valve Corp.	Dollar américain	États-Unis	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Ltd.	Dollar américain	Corée	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Juwon Special Steel Co. Ltd.	Won coréen	Corée	50	50	50	50	Fonderie
Velan Valvulas Industrias, Lda.	Euro	Portugal	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan S.A.S.	Euro	France	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Segault S.A.S.	Euro	France	75	75	25	25	Fabrication de robinetterie
Velan GmbH	Euro	Allemagne	100	100	-	-	Distribution de robinetterie
Velan ABV S.p.A.	Euro	Italie	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	Dollar américain	Taïwan	90	90	10	10	Fabrication de robinetterie
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.	Dollar américain	Chine	85	85	15	15	Fabrication de robinetterie
Velan Valves India Private Limited	Roupie indienne	Inde	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie

b) Restrictions importantes

La trésorerie et les placements à court terme détenus dans certains pays d'Asie sont assujettis à la réglementation locale sur le contrôle des changes. Cette réglementation impose des restrictions à l'exportation des capitaux de ces pays, autrement que par le versement normal de dividendes. Cependant, ces restrictions n'ont pas une incidence importante sur les activités et la gestion de la trésorerie de la Société, car elles visent moins de 6 % de la trésorerie et des placements à court terme de la Société. La trésorerie et les placements à court terme assujettis à ces restrictions au 28 février 2019 totalisent 3 972 $ (5 424 $ en 2018).

c) Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau ci-dessous présente les informations financières résumées pour chaque filiale ou entité structurée qui détient des participations ne donnant pas le contrôle qui sont significatives pour la Société et qui sont comptabilisées dans les capitaux propres plutôt que dans le passif [voir la note 12 o)]. Les montants de chaque filiale sont indiqués avant les éliminations intragroupes.

État résumé de la situation financière	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	Au 28 février 2019	**Au 28 février 2018**	**Au 28 février 2019**	**Au 28 février 2018**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs courants	5 754	6 521	5 323	4 903
Passifs courants	5 716	3 344	1 712	1 355
Actifs courants, montant net	38	3 177	3 611	3 548
Actifs non courants	12 109	13 452	1 878	1 873
Passifs non courants	7 461	8 948	47	79
Actifs non courants, montant net	4 648	4 504	1 831	1 794
Actif net	4 686	7 681	5 442	5 342
Cumul de la participation ne donnant pas le contrôle	3 397	4 932	655	660

État résumé du résultat global	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	2019	**2018**	**2019**	**2018**
	$	**$**	**$**	**$**
Chiffre d'affaires	14 251	12 298	7 403	6 192
Résultat net de l'exercice	(941)	(2 460)	101	44
Autres éléments du résultat global	(201)	357	-	-
Résultat global total de l'exercice	(1 142)	(2 103)	101	44
Résultat net attribué aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	(508)	(1 090)	(4)	28
Dividendes versés aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	927	-	-	41

Tableau résumé des flux de trésorerie	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	2019	**2018**	**2019**	**2018**
	$	**$**	**$**	**$**
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 303)	(1 188)	(26)	(102)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	505	(662)	(101)	(14)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 810)	(4)	-	(404)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 608)	(1 854)	(127)	(520)

7 Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Mobilier et agence-ments	Matériel informatique	Matériel roulant	Améliora-tions locatives	Total
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Au 29 février 2017								
Coût	20 791	54 389	149 077	8 079	7 077	2 948	3 318	245 679
Cumul des amortissements	-	(26 130)	(110 943)	(6 383)	(6 282)	(2 480)	(1 926)	(154 144)
	20 791	28 259	38 134	1 696	795	468	1 392	91 535
Exercice clos le 28 février 2018								
Solde d'ouverture	20 791	28 259	38 134	1 696	795	468	1 392	91 535
Entrées	44	1 396	3 632	258	406	399	67	6 202
Sorties	-	-	(48)	(3)	-	(3)	-	(54)
Amortissement	-	(1 830)	(7 527)	(555)	(524)	(303)	(296)	(11 035)
Change	780	763	1 337	132	15	8	181	3 216
	21 615	28 588	35 528	1 528	692	569	1 344	89 864
Au 28 février 2018								
Coût	21 615	57 775	155 632	8 705	6 782	3 081	3 848	257 438
Cumul des amortissements	-	(29 187)	(120 104)	(7 177)	(6 090)	(2 512)	(2 504)	(167 574)
	21 615	28 588	35 528	1 528	692	569	1 344	89 864
Exercice clos le 28 février 2019								
Solde d'ouverture	21 615	28 588	35 528	1 528	692	569	1 344	89 864
Entrées	-	1 083	5 020	307	627	138	335	7 510
Sorties	-	-	(134)	-	(1)	-	-	(135)
Amortissement	-	(1 762)	(8 293)	(481)	(399)	(230)	(401)	(11 566)
Change	(656)	(543)	(771)	(62)	(12)	(13)	(79)	(2 136)
	20 959	27 366	31 350	1 292	907	464	1 199	83 537
Au 28 février 2019								
Coût	20 959	57 178	152 533	8 503	7 249	3 093	2 769	252 284
Cumul des amortissements	-	(29 812)	(121 183)	(7 211)	(6 342)	(2 629)	(1 570)	(168 747)
	20 959	27 366	31 350	1 292	907	464	1 199	83 537

La dotation aux amortissements de 11 566 $ (11 035 $ en 2018) est incluse à l'état consolidé du résultat net, à raison de 10 502 $ (9 950 $ en 2018) dans le coût des ventes et de 1 064 $ (1 085 $ en 2018) dans les frais d'administration.

8 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Goodwill	Logiciels	Brevets, produits et conceptions	Listes de clients	Autres	Total
Au 29 février 2017						
Coût	8 301	7 574	12 872	5 723	649	35 119
Cumul des amortissements	-	(7 111)	(5 010)	(3 341)	(634)	(16 096)
	8 301	463	7 862	2 382	15	19 023
Exercice clos le 28 février 2018						
Solde d'ouverture	8 301	463	7 862	2 382	15	19 023
Entrées	-	67	275	-	80	422
Amortissement	-	(139)	(1 082)	(621)	-	(1 842)
Change	1 267	55	954	324	7	2 607
	9 568	446	8 009	2 085	102	20 210
Au 28 février 2018						
Coût	9 568	8 063	14 845	6 596	832	39 904
Cumul des amortissements	-	(7 617)	(6 836)	(4 511)	(730)	(19 694)
	9 568	446	8 009	2 085	102	20 210
Exercice clos le 28 février 2019						
Solde d'ouverture	9 568	446	8 009	2 085	102	20 210
Entrées	-	339	882	-	(80)	1 141
Amortissement	-	(225)	(1 138)	(630)	(16)	(2 009)
Change	(625)	(26)	(418)	(123)	(4)	(1 196)
	8 943	534	7 335	1 332	2	18 146
Au 28 février 2019						
Coût	8 943	8 139	14 889	6 165	699	38 835
Cumul des amortissements	-	(7 605)	(7 554)	(4 833)	(697)	(20 689)
	8 943	534	7 335	1 332	2	18 146

La dotation aux amortissements de 2 009 $ (1 842 $ en 2018) est incluse à l'état consolidé du résultat net à raison de 1 406 $ (1 397 $ en 2018) dans le coût des ventes et de 603 $ (445 $ en 2018) dans les frais d'administration.

Au 28 février 2019, la Société avait inscrit pour 882 $ (275 $ en 2018) en frais de développement à l'actif, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et au développement de 234 $ (142 $ en 2018), en tant que brevets, produits et conceptions.

9 Dettes d'exploitation et charges à payer

	Au 28 février 2019 $	Au 28 février 2018 $
Dettes fournisseurs	31 016	23 635
Charges à payer	40 039	35 597
Autres	3 855	4 209
	74 910	63 441

10 Facilités de crédit

a) La Société et sa filiale américaine, Velan Valve Corp., avaient accès aux facilités de crédit suivantes au 28 février 2019 :

Non garanties

Facilités de crédit disponibles	Taux d'emprunt
64 546 $ (85 000 $ CA) [66 360 $ (85 000 $ CA) en 2018] (note 25)	Taux préférentiel au taux préférentiel majoré de 0,75 % (taux préférentiel au taux préférentiel majoré de 0,75 % en 2018)

Les facilités non garanties ci-dessus sont disponibles sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue, d'emprunts bancaires, de lettres de crédit, d'acceptations bancaires, d'emprunts au LIBOR, de lettres de garantie et de découverts bancaires. Ces facilités sont assujetties à un renouvellement annuel.

Au 28 février 2019, un montant de 13 620 $ (7 782 $ en 2018) avait été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 12 991 $ (17 445 $ en 2018) a été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

En plus des facilités de crédit non garanties décrites ci-dessus, la Société détient une facilité auprès d'Exportation et développement Canada de 40 000 $ visant des lettres de crédit et des lettres de garantie. Au 28 février 2019, un montant de 6 162 $ (6 794 $ en 2018) a été prélevé sur cette facilité.

b) Les filiales et les entités structurées à l'étranger avaient accès aux facilités de crédit suivantes au 28 février 2019 :

Garanties par des sûretés de la société

Facilités de crédit disponibles	**Taux d'emprunt**
Filiales à l'étranger	0,20 % à 9,75 %
62 779 $ (48 162 €; 4 485 600 KW; 270 000 INR)	
[56 497 $ (40 057 €; 3 712 300 KW; 270 000 INR) en 2018] (note 25)	(0,20 % à 8,84 % en 2018)
Entités structurées à l'étranger	1,50 % à 6,55 %
3 737 $ (4 203 600 KW)	
[3 938 $ (4 262 000 KW) en 2018] (note 25)	(1,50 % à 4,29 % en 2018)

Les facilités de crédit ci-dessus sont disponibles sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue, d'emprunts bancaires, de garanties, de lettres de crédit et de contrats de change à terme. La majorité de ces facilités de crédit porte intérêt à des taux variables fondés sur le LIBOR, l'EURIBOR, le KORIBOR, l'EONIA ou le taux préférentiel. Les taux d'emprunt indiqués ci-dessus étaient les taux en vigueur aux 28 février 2019 et 2018. Les durées des facilités ci-dessus peuvent varier, certaines étant renouvelables annuellement ou ayant une durée indéterminée. La valeur comptable nette globale des actifs donnés en garantie aux termes des facilités de crédit ci-dessus totalise 6 965 $ (2 530 $ en 2018).

Au 28 février 2019, un montant de 16 187 $ (13 066 $ en 2018) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 5 828 $ (5 548 $ en 2018) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

11 Provisions pour garanties d'exécution et provisions

a) Provisions pour garanties d'exécution

	Au 28 février 2019 $	**Au 28 février 2018 $**
Solde à l'ouverture de l'exercice	32 655	27 440
Ajustement au solde d'ouverture – IFRS 15 (note 3)	(7 231)	-
Solde ajusté à l'ouverture de l'exercice	**25 424**	**27 440**
Provisions supplémentaires	6 320	7 842
Montants utilisés au cours de l'exercice	(3 370)	(2 678)
Reprises au cours de l'exercice	(4 030)	(3 634)
Change	(1 330)	3 685
Solde à la clôture de l'exercice	23 014	32 655

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Les estimations les plus appropriées de la direction tiennent compte des modalités contractuelles précises et des risques de performance prévisionnels. La provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant peut être raisonnablement estimé.

b) Provisions pour garanties

	Au 28 février 2019 $	**Au 28 février 2018 $**
Solde à l'ouverture de l'exercice	10 798	10 600
Provisions supplémentaires	2 150	2 328
Montants utilisés au cours de l'exercice	(1 702)	(2 208)
Reprises au cours de l'exercice	(2 118)	(1 355)
Change	(634)	1 433
Solde à la clôture de l'exercice	8 494	10 798

Les provisions de la Société se composent entièrement de garanties. La Société offre diverses garanties aux acheteurs de ses robinets. La direction estime la provision pour réclamations au titre des garanties en s'appuyant sur l'information historique sur les réclamations au titre de garanties, ainsi que sur les tendances récentes pouvant laisser supposer que l'information passée sur les coûts pourrait ne pas correspondre à celle des réclamations futures. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'information estimée relativement aux réclamations, mentionnons le succès des mesures prises par la Société au chapitre de la productivité et de la qualité, ainsi que les coûts des pièces et de la main-d'œuvre.

12 Dette à long terme

	Au 28 février 2019 $	Au 28 février 2018 $
Filiales françaises		
Emprunt bancaire non garanti (2 752 €; néant au 28 février 2018) [note 12 a)]	3 142	-
Emprunt bancaire non garanti (1 804 €; 2 402 € au 28 février 2018) [note 12 b)]	2 059	2 934
Emprunt bancaire non garanti (417 €; néant au 28 février 2018) [note 12 c)]	477	-
Emprunt bancaire non garanti (127 €; 228 € au 28 février 2018) [note 12 d)]	145	278
Filiale italienne		
Emprunt bancaire non garanti (256 €; 359 € au 28 février 2018) [note 12 e)]	292	438
Emprunt bancaire non garanti (280 €; 355 € au 28 février 2018) [note 12 f)]	319	434
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (67 €; 168 € au 28 février 2018) [note 12 g)]	77	206
Emprunt bancaire non garanti (51 €; 153 € au 28 février 2018) [note 12 h)]	59	187
Emprunt bancaire non garanti (néant; 182 € au 28 février 2018) [note 12 i)]	-	222
Emprunt bancaire non garanti (133 €; 400 € au 28 février 2018) [note 12 j)]	152	489
Emprunt bancaire non garanti (néant; 170 € au 28 février 2018) [note 12 k)]	-	207
Emprunt bancaire non garanti (188 €; 563 € au 28 février 2018) [note 12 l)]	214	687
Emprunt bancaire non garanti (néant; 198 € au 28 février 2018) [note 12 m)]	-	241
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (1 359 €; 1 610 € au 28 février 2018) [note 12 n)]	1552	1 967
Entité structurée coréenne		
Emprunt bancaire garanti (3 600 KW; 8 400 KW au 28 février 2018) [note 12 o)]	3	8
Emprunt bancaire garanti (8 000 000 KW; 8 000 000 KW au 28 février 2018) [note 12 p)]	7 112	7 392
Autres [note 12 q)]	6 248	6 439
	21 851	22 129
Moins la partie à court terme	8 609	8 151
	13 242	13 978

a) L'emprunt bancaire non garanti de 3 142 $ (2 752 €) porte intérêt au taux de 0,42 %, est remboursable par mensualités de 58 $ et vient à échéance en 2023.

b) L'emprunt bancaire non garanti de 2 059 $ (1 804 €) porte intérêt au taux de 0,20 %, est remboursable par mensualités de 57 $ et vient à échéance en 2022.

c) L'emprunt bancaire non garanti de 477 $ (417 €) porte intérêt au taux de 0,53 %, est remboursable par mensualités de 10 $ et vient à échéance en 2023.

d) L'emprunt bancaire non garanti de 145 $ (127 €) porte intérêt au taux de 0,89 %, est remboursable par mensualités de 9 $ et vient à échéance en 2020.

e) L'emprunt bancaire non garanti de 292 $ (256 €) porte intérêt au taux de 2,91 %, est remboursable par mensualités et vient à échéance en 2021.

f) L'emprunt bancaire non garanti de 319 $ (280 €) porte intérêt au taux de 4,90 %, est remboursable par mensualités et vient à échéance en 2021.

g) L'emprunt non garanti consenti par une banque d'État de 77 $ (67 €) ne porte pas intérêt, est remboursable par versements semestriels variables et vient à échéance en 2020.

h) L'emprunt bancaire non garanti de 59 $ (51 €) porte intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,7 %, est remboursable par versements trimestriels de 27 $ et vient à échéance en 2019.

i) L'emprunt bancaire non garanti de néant portait intérêt au taux Euribor de six mois majoré de 1,25 %, était remboursable par versements trimestriels de 95 $ et est venu à échéance en 2018.

j) L'emprunt bancaire non garanti de 152 $ (133 €) porte intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,8 %, est remboursable par versements trimestriels de 70 $ et vient à échéance en 2019.

k) L'emprunt bancaire non garanti de néant portait intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,6 %, était remboursable par versements trimestriels de 90 $ et est venu à échéance en 2018.

l) L'emprunt bancaire non garanti de 214 $ (188 €) porte intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,6 %, est remboursable par versements trimestriels de 98 $ et vient à échéance en 2019.

m) L'emprunt bancaire non garanti de néant portait intérêt au taux de 1,37 %, était remboursable par mensualités de 28 $ et est venu à échéance en 2018.

n) L'emprunt non garanti consenti par une banque d'État de 1 552 $ (1 359 €) porte intérêt au taux de 3 %, est remboursable par versements semestriels variables et vient à échéance en 2024.

o) L'emprunt bancaire garanti de 3 $ (3 600 KW) porte intérêt au taux de 1,50 % et est remboursable en 2020. Certains terrains, un bâtiment et certaines pièces de matériel et d'outillage ont été donnés en garantie de cet emprunt.

p) L'emprunt bancaire garanti de 7 112 $ (8 000 000 KW) porte intérêt au taux de 2,21 %, est remboursable par versements trimestriels de 222 $ et vient à échéance en 2025.

q) L'élément « Autres » comprend un montant de 4 990 $ (4 371 €) [5 083 $ (4 162 €) au 28 février 2018] lié à une option de vente inconditionnelle détenue par un actionnaire minoritaire d'une des filiales de la Société. Ce montant est considéré comme un passif et non comme une participation ne donnant pas le contrôle. Le passif est comptabilisé initialement à titre de quote-part revenant à la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de la filiale ou de l'entité structurée. Ultérieurement, le passif est comptabilisé à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux effectif initial. Les ajustements apportés à la valeur comptable sont comptabilisés à titre de charge financière dans l'état consolidé du résultat net.

r) Le calendrier des remboursements futurs de la dette s'établit comme suit :

	$
29 février 2020	8 609
28 février 2021	3 032
28 février 2022	2 908
28 février 2023	2 082
29 février 2024	1 700
Exercices suivants	3 520
	21 851

La valeur comptable nette globale des actifs donnés en nantissement aux termes des conventions d'emprunt à long terme a totalisé 11 534 $ (12 411 $ en 2018).

s) La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à la juste valeur.

13 Capital social

a) Autorisé – en nombre illimité
Actions privilégiées pouvant être émises en séries
Actions à droit de vote subalterne
Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action) pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne

b) Émis

	Au 28 février 2019 $	Au 28 février 2018 $
6 055 368 actions à droit de vote subalterne [notes 13 c) et d)]	65 964	65 964
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	73 090	73 090

c) Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société pouvait racheter, en vue d'annulation, au cours de la période de 12 mois se terminant le 30 octobre 2018, un nombre maximal de 151 549 des actions à droit de vote subalterne émises de la Société (ce qui représente environ 2,5 % des actions de cette catégorie émises au 18 octobre 2017). Au cours de l'exercice clos le 28 février 2018, 45 300 actions à droit de vote subalterne ont été rachetées pour une contrepartie en trésorerie de 630 $, puis ont été annulées. L'excédent du montant du rachat sur le capital déclaré des actions a été porté au débit des résultats non distribués. Au cours de l'exercice clos le 28 février 2019, aucune action à droit de vote subalterne n'a été rachetée aux fins d'annulation.

d) En 1996, la Société a établi un régime d'options sur actions fixe (le « Régime d'options sur actions »), qu'elle a modifié au cours de l'exercice 2007 pour permettre à certains employés à temps plein, administrateurs, dirigeants et conseillers de la Société d'acheter des actions à droit de vote subalterne.

Le prix de souscription des actions à droit de vote subalterne attribuées aux termes des options est le montant le plus élevé entre i) le cours moyen pondéré de ces actions à droit de vote subalterne pour les cinq jours de bourse précédant la date d'attribution durant lesquels les actions à droit de vote subalterne ont été négociées à la Bourse de Toronto; et ii) le cours des actions à droit de vote subalterne le dernier jour où elles ont été négociées à la Bourse de Toronto, immédiatement avant la date d'attribution.

Le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre aux termes du Régime d'options sur actions correspond à un pourcentage maximal fixe de 5 % du nombre global des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation de temps à autre.

L'attribution des options est laissée à la discrétion du conseil d'administration qui, à la date d'attribution, établit la durée des options et la période d'acquisition des droits. L'acquisition des droits rattachés aux options commence généralement 12 mois après la date d'attribution, et les droits s'accumulent annuellement pendant la période d'acquisition, à condition qu'il y ait emploi continu. La durée maximale autorisée des options est de 10 ans.

Une charge de rémunération de 17 $ (40 $ en 2018) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et portée au crédit du surplus d'apport.

Le tableau qui suit résume la situation du régime d'options sur actions :

	Nombre d'actions	**Prix d'exercice moyen pondéré**	**Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)**
En circulation au 29 février 2017	140 000	14,50 $ (19,26 $ CA)	38,4
En circulation au 28 février 2018	140 000	15,04 $ (19,26 $ CA)	26,4
Exerçables au 28 février 2018	95 000	15,37 $ (19,69 $ CA)	
En circulation au 28 février 2018	140 000	15,04 $ (19,26 $ CA)	26,4
En circulation au 28 février 2019	140 000	14,63 $ (19,26 $ CA)	14,4
Exerçables au 28 février 2019	130 000	14,86 $ (19,57 $ CA)	

e) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAR permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du comité de gouvernance et des ressources humaines (« CGHR »), d'attribuer des UAR à certains de ses employés à temps plein. Une UAR est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAR n'a pas d'effet dilutif puisque les UAR acquises doivent être réglées en trésorerie. Les droits rattachés aux UAR seront acquis à la fin d'un cycle de rendement de trois ans, qui, normalement, débute le 1er mars de l'année au cours de laquelle cette UAR est attribuée et se termine le dernier jour de février de la troisième année suivant cette attribution, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de rendement durant la période, tel que le détermine le CGHR de la Société.

Au 28 février 2019, la Société avait, au total, 24 611 UAR en cours (25 250 en 2018), soit un passif total de 71 $ (82 $ en 2018) inscrit dans les dettes d'exploitation et charges à payer. Un recouvrement de rémunération de 9 $ (coût de 82 $ en 2018) a été comptabilisé à l'état consolidé du résultat net et portée au débit (crédit en 2018) des dettes d'exploitation et charges à payer. Aucun paiement n'a été fait en lien avec les UAR depuis la création du régime. Au 28 février 2019, 981 UAR ont été perdues par renonciation et aucun droit sur ces UAR n'a été acquis.

f) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAD permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du CGHR, d'attribuer des UAD à certains de ses administrateurs indépendants et employés à temps plein. Une UAD est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAD n'a pas d'effet dilutif puisque les UAD acquises doivent être réglées uniquement en trésorerie. Les droits rattachés aux UAD sont acquis à la première des deux dates suivantes :

- le sixième anniversaire de la date d'attribution; ou
- le jour où le porteur de l'UAD atteint l'âge de la retraite, qui, à moins que le CGHR n'en décide autrement, est l'âge de 65 ans ou l'âge auquel la combinaison des années de service à la Société et de l'âge du porteur est égale à 75 ans, selon le premier à être atteint, étant entendu que l'âge de la retraite ne doit pas être inférieur à 55 ans.

Pour plus de certitude, une attribution accordée à un administrateur indépendant ou à un employé à temps plein qui a atteint l'âge de la retraite sera réputée acquise immédiatement au moment de l'attribution, à moins que le CGHR n'en décide autrement au moment de l'attribution ou ultérieurement. En dépit de ce qui précède, les UAD attribuées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société seront acquises à leur date d'attribution.

Au 28 février 2019, la Société avait, au total, 28 768 UAD en cours (12 464 en 2018), soit un passif total de 98 $ (78 $ en 2018) inscrit dans les dettes d'exploitation et charges à payer. Un coût de rémunération de 29 $ (78 $ en 2018) a été comptabilisé à l'état consolidé du résultat net et porté au crédit des dettes d'exploitation et charges à payer. Un paiement de 9 $ a été fait en lien en 2019 avec les UAD (néant en 2018) et les droits sur 11 178 UAD (4 918 en 2018) ont été acquis à la clôture de l'exercice. Au 28 février 2019, 327 UAD ont été perdues par renonciation.

14 Conversion des monnaies étrangères

Les profits (pertes) de change réalisés à la conversion des soldes et transactions libellés en monnaies étrangères et de la juste valeur des dérivés financiers et des dérivés incorporés libellés en monnaies étrangères au cours de l'exercice sont inclus dans le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les autres produits (charges), et s'établissent comme suit :

	2019 **$**	**2018** **$**
Ventes	924	(1 212)
Coût des ventes	(866)	(1 215)
Autres charges (produits)	(185)	(1 823)

15 Coût des ventes

	2019 $	2018 $
Variation des stocks de produits finis et des produits en cours de fabrication	3 531	10 868
Matières premières et consommables utilisées	149 881	133 498
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 17)	77 861	72 796
Dotation aux amortissements (notes 7, 8 et 19)	11 908	11 347
Variation de la provision pour stocks, montant net (note 5)	2 518	828
Perte de change (note 14)	866	1 215
Autres frais généraux de production	34 705	36 550
	281 270	267 102

Conformément à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé, la Société a également choisi d'ajuster les chiffres comparatifs afin de rendre compte d'une répartition plus précise du coût des ventes et des frais d'administration.

16 Frais d'administration

	2019 $	2018 $
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 17)	46 532	45 033
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique (notes 17 et 18)	(2 237)	(2 978)
Commissions	5 850	7 619
Frais de transport aux clients	5 122	4 344
Honoraires professionnels	15 679	13 509
Variation de la correction pour créances irrécouvrables (note 25)	841	(354)
Dotation aux amortissements (notes 7, 8 et 19)	1 667	1 530
Autres	19 882	19 010
	93 336	87 713

17 Charges liées au personnel

	2019 $	2018 $
Salaires	88 960	84 259
Cotisations sociales	28 740	27 732
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 18)	(2 237)	(2 978)
Rémunération fondée sur des actions [note 13 d), e) et f)]	37	200
Autres	6 656	5 638
	122 156	114 851

18 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans le coût des ventes et les frais d'administration, et s'établissent comme suit :

	2019 $	2018 $
Frais de recherche et de développement	9 304	9 608
Moins les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement	(2 237)	(2 978)
	7 067	6 630

19 Dotation aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration, et s'établissent comme suit :

	2019 $	2018 $
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	11 566	11 035
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 009	1 842
	13 575	12 877

20 Impôt sur le résultat

	2019 $	2018 $
Impôt exigible :		
Impôt exigible sur le résultat de l'exercice	8 270	9 023
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(4 982)	(94)
	3 288	8 929
Impôt différé :		
Naissance et renversement des écarts temporaires	(9 078)	(8 458)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	3 489	(110)
	(5 589)	(8 568)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(2 301)	361

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait été obtenu par application des taux d'impôt prévus par la loi aux résultats des entités consolidées, comme suit :

	2019 $	2018 $
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,68 % (26,78 % en 2018)	(2 053)	(4 958)
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	1 640	1 396
Incidence de la réforme fiscale américaine*	-	4 259
Profit de change imposable	327	(303)
Pertes non assujetties à l'impôt	724	1 151
Pertes utilisées auparavant non assujetties à l'impôt	(525)	-
Ajustements au titre des exercices antérieurs et cotisations	(1 494)	(204)
Avantage attribuable à une structure de financement	(891)	(917)
Autres	(29)	(63)
Charge d'impôt sur le résultat	(2 301)	361

* La loi sur la réforme fiscale américaine, intitulée officiellement *An Act to Provide for Reconciliation Pursuant to Titles II and V of the Concurrent Resolution on the Budget for Fiscal Year 2018*, a été promulguée le 22 décembre 2017. Par suite de l'adoption de cette loi, la filiale américaine de la Société a comptabilisé une charge d'impôt exceptionnelle de 4 259 $, dont une tranche de 2 258 $ était attribuable aux nouvelles dispositions de rapatriement obligatoire et une tranche de 2 001 $, à l'incidence de la réduction du taux d'imposition sur les actifs d'impôt différé nets.

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2019 $	2018 $
Actifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	20 878	17 479
À réaliser dans les 12 mois à venir	5 069	4 555
Passifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	(1 780)	(2 272)
À réaliser dans les 12 mois à venir	(1 958)	(617)
Actif d'impôt différé, montant net	22 209	19 145

Le tableau qui suit présente les variations du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2019 $	2018 $
Solde à l'ouverture de l'exercice	19 145	10 167
Recouvrement en résultat net consolidé	5 589	8 568
Ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués découlant de l'adoption d'IFRS 15 (note 3)	(2 490)	-
Change	(35)	410
Solde à la clôture de l'exercice	22 209	19 145

Le tableau qui suit présente les principales composantes du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2019 $	2018 $
Immobilisations corporelles	(2 075)	(2 917)
Immobilisations incorporelles	(2 762)	(3 180)
Provisions et réserves non déductibles	11 720	8 034
Crédits d'impôt à l'investissement	(1 132)	(1 505)
Stocks	3 341	8 836
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	11 560	9 505
Autres	1 557	372
	22 209	19 145

La Société a conclu que les actifs d'impôt différé relatifs aux reports en avant de pertes autres qu'en capital seront recouvrables avant leur échéance au moyen du bénéfice imposable futur estimatif fondé sur les plans d'affaires et les budgets de la Société. Ces pertes expirent entre 2038 et une date indéterminée.

Des actifs d'impôt différé de 3 364 $ (3 287 $ en 2018) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes autres qu'en capital totalisant 14 867 $ (14 086 $ en 2018) qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire le résultat imposable d'exercices futurs. Ces pertes expirent entre 2021 et une date indéterminée.

Des actifs d'impôt différé de 368 $ (368 $ en 2018) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes en capital totalisant 2 745 $ (2 745 $ en 2018) qui peuvent être reportées prospectivement pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital imposables futurs.

Des passifs d'impôt différé de 5 494 $ (6 594 $ en 2018) n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt à la source et d'autres impôts qui auraient été payables sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales. Ces montants ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible. Au 28 février 2019, les bénéfices non rapatriés totalisaient 290 671 $ (295 379 $ en 2018).

21 Résultat par action

a) De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de l'exercice.

	2019	**2018**
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(4 882) $	(17 811) $
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 621 935	21 640 632
Résultat de base par action	(0,23) $	(0,82) $

b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de manière à refléter l'hypothèse de la conversion des titres potentiellement dilutifs en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple. La Société a une catégorie de titres dilutifs convertibles en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple, à savoir des options sur actions. En ce qui concerne ces options sur actions, un calcul est effectué pour déterminer le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple qui auraient pu être acquises à la juste valeur (déterminée comme correspondant au cours moyen sur le marché des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple en circulation de la Société pour la période), en fonction des prix d'exercice dont les options sur actions sont assorties. Le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple calculé ci-dessus est comparé avec le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple qui auraient été émises en supposant l'exercice des options sur actions.

	2019	2018
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(4 882) $	(17 811) $
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 621 935	21 640 632
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple aux fins du calcul du résultat dilué par action	21 621 935	21 640 632
Résultat dilué par action	(0,23) $	(0,82) $

Au 28 février 2019, 140 000 options sur actions avaient un effet antidilutif (140 000 en 2018).

22 Engagements et éventualités

a) Dans le cours normal des activités, la Société consent des garanties d'exécution relativement à ses produits et à la livraison dans les délais convenus, de même que des garanties de paiement anticipé et des cautionnements de soumission. Au 28 février 2019, la valeur maximale totale de ces garanties, advenant qu'elles soient exercées, s'élevait à 69 202 $ (80 437 $ en 2018). Ces garanties expirent comme suit :

	$
29 février 2020	22 969
28 février 2021	17 838
28 février 2022	8 131
28 février 2023	1 384
29 février 2024	9 738
Exercices suivants	9 142
	69 202

b) La Société a des engagements d'achat auprès de fournisseurs étrangers échéant à moins de un an et totalisant 3 988 $ (3 430 $ en 2018), engagements qui sont couverts par des lettres de crédit.

c) Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple (qui portent principalement sur des locaux et du matériel) s'établissent comme suit :

	$
29 février 2020	964
28 février 2021	1 446
28 février 2022	1 035
28 février 2023	691
29 février 2024	628
Exercices suivants	10 999
	15 763

d) Deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites relativement à la présence d'amiante dans des produits vendus antérieurement. La direction croit qu'elle a une solide défense, et les filiales ont été acquittées par le passé dans un certain nombre de cas semblables. En raison des nombreuses incertitudes inhérentes à l'établissement de prévisions concernant l'issue de ces poursuites, ainsi que de l'évolution des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis, la direction croit qu'il n'est pas possible de faire une estimation du passif au titre de l'amiante des filiales. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Pour l'exercice clos le 28 février 2019, les frais juridiques et frais connexes relatifs à ces questions se sont élevés à 9 212 $ (8 213 $ en 2018).

e) Des poursuites et des actions ou des réclamations survenant dans le cours normal des activités sont en instance ou guettent la Société. Bien que, pour l'instant, il ne soit pas possible d'en déterminer le dénouement, d'après les faits actuellement connus, la Société ne croit pas que l'issue ultime aura une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de Californie au sujet de robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »).

Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 $ sont réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La réclamation est pour la responsabilité stricte présumée du fait du produit et pour la négligence présumée. La Société soutient que cette réclamation est non fondée.

La Société se défend avec vigueur et prend toutes les mesures nécessaires pour protéger sa réputation. Bien qu'elle ne puisse prédire l'issue de cette poursuite, la Société croit que, selon l'information actuellement disponible, la résolution du litige n'aura pas une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités.

23 Transactions entre parties liées

Les transactions et les soldes avec les parties liées surviennent dans le cours normal des activités. Les transactions et les soldes avec les parties liées qui ne sont pas présentés séparément dans les présents états financiers consolidés s'établissent comme suit :

	2019 $	2018 $
Société affiliée détenue par des parties liées à l'actionnaire détenant le contrôle		
Achats – constituants de matières	1 013	1 230
Montant facturé par l'actionnaire détenant le contrôle à l'une des filiales de la Société et certains de ses dirigeants		
Loyer fondé sur l'utilisation hebdomadaire	-	12
Dettes d'exploitation et charges à payer		
Sociétés affiliées	98	342
Rémunération de membres clés de la direction [1]		
Salaires et autres avantages à court terme	4 206	4 291
Rémunération fondée sur des actions – Options	17	40
Rémunération fondée sur des actions – UAR et UAD	20	160

[1] Les membres clés de la direction comprennent les administrateurs (internes ou externes) et certains cadres supérieurs.

24 Informations sectorielles

La Société présente ses résultats sous un seul secteur d'exploitation. Le tableau qui suit présente la répartition géographique de son chiffre d'affaires et de ses actifs :

							28 février 2019
	Canada	**États-Unis**	**France**	**Italie**	**Autres**	**Ajustement de consoli-dation**	**Chiffres consolidés**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	47 657	109 618	41 957	2 108	16 616	-	217 956
Exportation	65 186	-	55 964	33 593	(5 834)	-	148 909
Intragroupe (exportation)	37 235	8 707	222	376	77 068	(123 608)	-
Total	150 078	118 325	98 143	36 077	87 850	(123 608)	366 865
Immobilisations corporelles	30 736	6 165	12 935	1 871	31 830	-	83 537
Immobilisations incorporelles et goodwill	1 986	-	9 219	6 887	54	-	18 146
Autres actifs identifiables	215 979	27 796	153 350	52 608	118 874	(145 933)	422 674
Total des actifs identifiables	248 701	33 961	175 504	61 366	150 758	(145 933)	524 357

							28 février 2018
	Canada	**États-Unis**	**France**	**Italie**	**Autres**	**Ajustement de consoli-dation**	**Chiffres consolidés**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	18 176	81 026	39 095	20 134	24 936	-	183 367
Exportation	58 033	-	60 485	14 993	21 085	-	154 596
Intragroupe (exportation)	28 461	7 331	445	1 426	32 685	(70 348)	-
Total	104 670	88 357	100 025	36 553	78 706	(70 348)	337 963
Immobilisations corporelles	33 441	6 688	13 322	2 548	33 865	-	89 864
Immobilisations incorporelles et goodwill	1 403	-	9 885	8 855	67	-	20 210
Autres actifs identifiables	213 553	20 531	169 190	40 953	114 796	(128 904)	430 119
Total des actifs identifiables	248 397	27 219	192 397	52 356	148 728	(128 904)	540 193

25 Gestion du risque financier

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

	Risques			
	Risques de marché			
Instruments financiers	**Change**	**Taux d'intérêt**	**Crédit**	**Liquidité**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	x	x	x	
Placements à court terme	x	x	x	
Créances d'exploitation	x		x	
Actifs dérivés	x		x	
Dette bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires à court terme	x	x		x
Dettes d'exploitation et charges à payer	x			x
Acomptes de clients	x			x
Dividendes à payer	x			x
Passifs dérivés	x			x
Dette à long terme	x	x		x

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Aux 28 février 2019 et 2018, les montants en cours s'établissaient comme suit:

	Fourchette de taux de change		**Profit (perte)** (en milliers de $ US)		**Notionnel** (en milliers)	
	Au 28 février 2019	**Au 28 février 2018**	**Au 28 février 2019 $**	**Au 28 février 2018 $**	**Au 28 février 2019**	**Au 28 février 2018**
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,36	1,26-1,28	(61)	(1 558)	26 000 $ US	92 000 $ US
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,30	1,25	183	433	26 000 $ US	92 000 $ US
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,15-1,18	1,18-1,19	(15)	(2)	2 010 $ US	2 190 $ US
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	-	1,18-1,24	-	92	-	4 785 $ US
Vendre des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,14	1,24-1,28	(2)	(39)	907 €	16 297 €
Acheter des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	-	1,18	-	64	-	15 390 €
Acheter des livres sterling contre des euros – de 0 à 12 mois	-	0,89	-	(1)	-	281 £

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018 :

	Résultat net	
	2019 $	**2018 $**
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	(555)	(524)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	464	396

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré et, au 28 février 2019, quatre clients (quatre clients en 2018) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 10,5 % (9,6 % en 2018), alors que les dix principaux clients de la Société en représentaient 58,9 % (57,3 % en 2018) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 10,9 % (9,9 % en 2018) du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Un compte de correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables est établi lorsque, selon l'évaluation de la direction, le recouvrement d'une créance n'est pas raisonnablement assuré.

Pour certaines créances clients, la Société peut obtenir des sûretés sous la forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en situation de défaut aux termes de l'entente.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées.

Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances clients :

	Au 28 février 2019 $	**Au 28 février 2018 $**
Courant	75 888	91 534
En souffrance depuis 0 à 30 jours	13 329	12 421
En souffrance depuis 31 à 90 jours	15 860	8 546
En souffrance depuis plus de 90 jours	26 845	18 714
	131 922	131 215
Moins la correction pour créances irrécouvrables	1 662	1 088
Créances clients	130 260	130 127
Autres créances	7 260	7 255
Total des créances clients	137 520	137 382

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations de la correction de valeur pour créances irrécouvrables :

	Au 28 février 2019 $	**Au 28 février 2018 $**
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 088	1 239
Charge pour créances irrécouvrables	1 056	212
Recouvrement de créances clients	(215)	(444)
Sortie de créances clients	(202)	(122)
Change	(65)	203
Solde à la clôture de l'exercice	1 662	1 088

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées :

	Au 28 février 2019				
	Total	**Moins de 1 an**	**De 1 an à 3 ans**	**De 4 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Dette à long terme	21 851	8 609	5 940	3 782	3 520
Dettes d'exploitation et charges à payer	74 910	74 910	-	-	-
Acomptes de clients	40 240	40 240	-	-	-
Dette bancaire et emprunts bancaires à court terme	31 979	31 979	-	-	-
Passifs dérivés	83	83	-	-	-

	Au 28 février 2018				
	Total	**Moins de 1 an**	**De 1 an à 3 ans**	**De 4 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Dette à long terme	22 129	8 151	5 371	3 548	5 059
Dettes d'exploitation et charges à payer	63 411	63 411	-	-	-
Acomptes de clients	48 963	48 963	-	-	-
Dette bancaire et emprunts bancaires à court terme	21 922	21 922	-	-	-
Passifs dérivés	1 615	1 615	-	-	-

Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur les marchés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés aux états consolidés de la situation financière s'établit comme suit :

				Au 28 février 2019
Classement à l'état de la situation financière et nature	**Total**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs				
Actifs dérivés	189	-	189	-
Passifs				
Passifs dérivés	83	-	83	-

				Au 28 février 2018
Classement à l'état de la situation financière et nature	**Total**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs				
Actifs dérivés	604	-	604	-
Passifs				
Passifs dérivés	1 615	-	1 615	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

26 Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la Société est conçue de manière à maintenir de solides liquidités afin de permettre à la Société de réaliser son plan de croissance interne, d'effectuer des acquisitions sélectives et d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leurs placements tout en adoptant une approche prudente en matière de levier financier.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes, modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.

La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	Au 28 février 2019 $	Au 28 février 2018 $
Dette bancaire	29 807	20 848
Emprunts bancaires à court terme	2 172	1 074
Partie à court terme de la dette à long terme	8 609	8 151
Dette à long terme	13 242	13 978
Total des emprunts	53 830	44 051
Capitaux propres	308 833	321 617
Ratio total des emprunts/capitaux propres	17,4 %	13,7 %

L'objectif de la Société consiste à gérer de façon prudente le ratio total des emprunts/capitaux propres et à maintenir une capacité de financement pour des occasions d'affaires potentielles.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

La Société respecte tous ses engagements au titre de sa dette et de ses facilités de crédit, et elle n'est pas soumise à des exigences concernant son capital qui seraient imposées par une autorité de réglementation.

27 Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	2019 $	2018 $
Amortissement des immobilisations corporelles	11 566	11 035
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 009	1 842
Impôt sur le résultat différé	(5 589)	(8 568)
Rémunération fondée sur des actions	17	40
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(9)	(87)
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	(1 132)	1 595
Variation nette des autres passifs	256	1 137
	7 118	6 994

28 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2019 $	2018 $
Créances d'exploitation	(140)	(10 349)
Stocks	5 137	2 594
Impôts sur le résultat recouvrables	(10 383)	(756)
Acomptes et charges payées d'avance	(395)	(724)
Dettes d'exploitation et charges à payer	11 314	3 159
Impôt sur le résultat à payer	(640)	3 743
Acomptes de clients	(8 840)	5 652
Provisions	(2 335)	223
Provision pour garanties d'exécution	(5 029)	6 444
	(11 311)	9 986

29 Rapprochement de la trésorerie nette de la dette

	2019 $	2018 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 673	85 391
Dette à long terme – à rembourser d'ici un an (y compris la dette bancaire et les emprunts bancaires à court terme)	(40 588)	(30 073)
Dette à long terme – à rembourser dans plus de un an	(13 242)	(13 978)
Trésorerie nette de la dette	16 843	41 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 673	85 391
Dette brute – à taux d'intérêt fixes	(23 598)	(21 411)
Dette brute – à taux d'intérêt variables	(30 232)	(22 640)
Trésorerie nette de la dette	16 843	41 340

	Autres actifs		Autres passifs		
	Trésorerie et équivalents de trésorerie / Dette bancaire	**Emprunts bancaires à court terme**	**Partie courante de la dette à long terme**	**Dette à long terme**	**Total**
Trésorerie nette de la dette au 1er mars 2017	**76 227**	**(1 650)**	**(7 115)**	**(15 318)**	**52 144**
Flux de trésorerie	(19 705)	576	2 002	1 204	(15 923)
Écarts de conversion	8 021	-	(443)	(1 238)	6 340
Autres variations hors trésorerie	-	-	(2 595)	1 374	(1 221)
Trésorerie nette de la dette au 28 février 2018	**64 543**	**(1 074)**	**(8 151)**	**(13 978)**	**41 340**
Flux de trésorerie	(20 230)	(1 098)	2 866	(3 268)	(21 730)
Écarts de conversion	(3 447)	-	210	630	(2 607)
Autres variations hors trésorerie	-	-	(3 534)	3 374	(160)
Trésorerie nette de la dette au 28 février 2019	**40 866**	**(2 172)**	**(8 609)**	**(13 242)**	**16 843**

Administrateurs et dirigeants

Administrateurs

T. Velan	Président du Conseil
W. Sheffield	Administrateur principal
P. Velan	Administrateur
R. Velan	Administrateur
C. Hooper	Administrateur
J. Latendresse	Administrateur
Y. Leduc	Administrateur
J. Mannebach	Administrateur

Dirigeants

Y. Leduc	Président et chef de la direction
I. Velan	Conseiller spécial du président
M. Allen	Vice-président exécutif, Opérations manufacturières et approvisionnement global
W. Maar	Vice-président exécutif et directeur général, projets de fabrications et ventes mondiales
J. Ball	Directeur financier
V. Apostolescu	Vice-président, Assurance de la qualité
S. Bruckert	Vice-président exécutive, Ressources humaines, chef du contentieux et secrétaire corporative
J. Calabrese	Vice-président, Ventes techniques, robinetterie multi-tour
J. Del Buey	Vice-président, Ventes techniques, robinetterie quart de tour
P. Dion	Vice-président, Ventes, industries de procédés
G. Perez	Vice-président, Technologie des produits et initiatives stratégiques
D. Tran	Vice-président exécutif et directeur général, applications difficiles, responsable des départements d'ingénierie et de recherche et développement
D. Velan	Vice-président, Marketing
R. Velan	Vice-président exécutif, directeur général, MRO & après-vente
S. Velan	Vice-président, Bureau de transformation et technologies de l'information

Renseignements à l'intention des actionnaires

Siège social

7007, chemin de la Côte-de-Liesse,
Montréal (Québec) Canada H4T 1G2

Site web

www.velan.com

Relations avec les investisseurs

John D. Ball
Directeur financier
7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2
Tél. : (514) 748-7748, Poste 5537
Téléc. : (514) 748-8635

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société de fiducie AST

Actions en circulation au 28 février 2019

6 055 368 actions à droit de vote subalterne
15 566 567 actions à droit de vote multiple

Inscription boursière

Symbole : VLN

Cours extrêmes

Haut : 17,96 $ CA
Bas : 7,85 $ CA

À la clôture le 28 février 2019: 9,22 $ CA

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 11 juillet 2019
à 15 h dans la Salle Saint-Denis du :
Club Saint-James de Montréal
1145, avenue Union,
Montréal (Québec) Canada H3B 3C2

Velan autour de monde

Siège social

Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Un vaste réseau global

- 13 usines
  - 4 usines en Amérique du Nord
  - 4 usines en Europe
  - 5 usines en Asie
- 2 centres de distribution et développements
- Plus de 100 distributeurs autour du monde
- Plus de 60 ateliers d'entretien autour du monde

Production - Canada

Usine 1 et 5

Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Usine 2 et 7

Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Usine 4 et 6

Granby, QC, Canada
Velan Inc.

Production - Europe

Usine

Lyon, France
Velan S.A.S.

Usine

Mennecy, France
Segault S.A.S.

Usine

Lisbonne, Portugal
Velan Valvulas Industriais, Lda.

Production - États-Unis

Usine 3

Williston, VT, États-Unis
Velan Valve Corp.

Usine

Lucca, Italie
Velan ABV S.r.l.

Production - Asie

Usine 1

Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.

Usine 2

Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.

Usine

Taichung, Taiwan
Velan-Valvac

Usine

Suzhou, Chine
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.

Usine

Coimbatore, Inde
Velan Valves India Private Ltd.

Centre de distribution

Inventaire et distribution

Willich, Allemagne
Velan GmbH

Inventaire et distribution

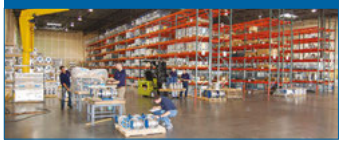

Houston, TX, États-Unis
Vel*TEX*

Un leader mondial dans la conception et la fabrication de robinetterie industrielle pour les secteurs suivants :

- **Centrales thermiques, nucléaires et de cogénération**
- **Pétrole et gaz**
- **Raffinage et pétrochimie**
- **Produits chimiques**
- **Pâtes et papiers**
- **Applications sous-marines**
- **Installations cryogéniques et de GNL**
- **Construction navale**
- **Mines**
- **Chauffage, ventilation et climatisation**
- **Eau et eaux usées**

For an English copy of this Annual Report, please contact:

Velan Inc.
7007 Cote de Liesse,
Montreal, QC H4T 1G2
Canada

Tel: +1 514-748-7743
Fax: +1 514-748-8635

www.velan.com